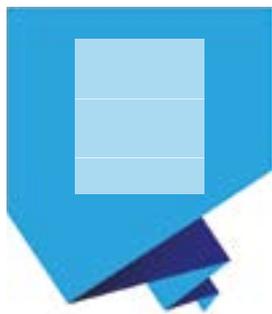


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

SQYWAY 1F25
PRENEZ LA BONNE DIRECTION



SOMMAIRE

NOTRE FEUILLE DE ROUTE	5
PARCOURS DE JEUNES	7
L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	30
Notre organisation physique	30
L'accompagnement global	31
Des actions bénéficiant de financements spécifiques	43
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES	46
Les 4476 jeunes accueillis	46
Les 1526 nouveaux jeunes ou premiers accueils	50
Les actes professionnels	55
L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ	58
ACTIVITÉ DES SITES	65



NOTRE FEUILLE DE ROUTE



Chères Amies, Chers Amis,

Depuis toujours au service des jeunes, aujourd'hui Président de la Mission Locale de l'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (SQYWAY 16/25), c'est avec fierté et responsabilité que je rejoins cette magnifique institution dans l'accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16 à 25 de notre territoire.

Je connais ces sujets, j'ai conscience des enjeux, je remplirai cette «mission» avec dévouement. Les mois à venir s'annoncent difficiles, avec nos équipes nous saurons relever le défi. Un grand Merci à toutes mes équipes qui travaillent avec un grand professionnalisme, elles m'ont réservé un magnifique accueil. Je le prends comme un encouragement, je ne les décevrai pas. Merci à Jean Michel Fourgous et à ses équipes qui me font confiance.

L'enjeu pour les années à venir, tout en restant fidèle à «l'objet» et «l'esprit» de notre association sera de travailler à améliorer encore l'efficacité de notre organisation et de notre offre de service et de construire avec nos partenaires de nouvelles réponses pour nos jeunes. Au-delà de la technicité de nos métiers, j'aurai à cœur le développement des outils du numérique, de garantir la pérennité de nos moyens financiers et humains, en favorisant la proximité, le travail en équipe, les rapports humains pour des synergies entre les différentes structures qui agissent sur ce secteur.

Pour finir, je serai un fervent ambassadeur de la citoyenneté, un gros travail reste à accomplir à chacune de nos étapes. Je compte, en m'appuyant sur les actions déjà développées par la Mission Locale, travailler sur des leviers majeurs pour cette population tels que le sport et la culture.

Mustapha LARBAOUI

Président SQYWAY1625



PARCOURS DE JEUNES

2 COURRIERS DE JEUNES

Bonjour Mr

C'est gentil de penser à moi. J'espère que vous allez bien ainsi que votre famille.

Après obtention du permis C + FIMO chez Blanchard à Dreux,

J'ai retrouvé un emploi en chauffeur poids lourd en toupie comme je le souhaiter le 24/09/2018 au 24/12/2018 en CDD qui s'est transformé en CDI le 24/12/2018 dans l'entreprise O.T.D.E qui sous-traite l'entreprise CEMEX qui produit du béton à Coignières donc je suis chauffeur malaxeur livreur béton en toupie.

Et aujourd'hui je suis toujours en CDI chez O.T.D.E depuis le 24/09/2018.

Aujourd'hui je voudrais passer le permis CE super lourd pour évoluer ainsi avoir plus de porte ouverte envers plusieurs métiers du chauffeur routier.

D'ailleurs si vous avez des annonces d'emploi en poids lourd je serais ravie et preneurs pour pouvoir voir ailleurs puisque je suis actuellement dans une petite entreprise qui est en difficulté pour financer.

Un grand merci pour toutes votre aide et de votre soutien depuis mon jeune âge.

Grâce à vous Mr Aujourd'hui je suis en CDI avec un emploi stable et un meilleur salaire qui me permet d'assumer ma famille correctement.

Merci merci merci ça ne serait jamais assez.

Voici mon numéro de Mobile : 06....

En espérant de vous revoir après le confinement en bonne santé avec un grand plaisir.

Prenez soin de vous ainsi que vos proches. À bientôt.

R.B

J'ai commencé à m'inscrire à la Mission Locale, en 2017, car je me cherchais sur le plan professionnel.

A l'âge de 23 ans j'avais déjà fait pas mal de petits bouloux, dans la grande distribution et la restauration rapide principalement, (rien de bien passionnant) et donc j'envisageais une «reconversion professionnelle». C'était la phrase que j'entendais le plus souvent mais qui ne signifiait pas grands choses au final tant que je ne savais pas dans quel domaine je voulais me spécialiser.

Mon ancien patron m'a parler de devenir chauffeur de bus à la SAVAC, et c'est là que la mission local à été un vrai coup de boost pour moi car elle a organisé une journée avec la DRH de la SAVAC et quelques jeune les plus motivé.

J'ai eu mon permis bus, en 3 mois mais je voulais une formation capable de me diplômé, c'est alors que j'ai vu grâce à ma conseillère qu'il était possible de passer un titre pro (ECSR) en 9 mois qui me validé un bac +2.

Si j'avais un conseil à donner au jeune dans ma situation c'est d'abord se renseigner sur un domaine qui les intéresse, gagner n'importe quelle expérience dans ce domaine et passer ensuite des formations en liens, beaucoup de formation adultes sont rémunérés et te donne la possibilité de gagner de l'expérience professionnelle.

Voilà c'est un peu long mais la mission local m'a aidé à prendre l'habitude de regarder mes mails, à rédiger un CV et fais prendre conscience que tu peux faire ce qui te plaît en étant aidé et en t'en donnant les moyens.

N.M

PARCOURS DE JEUNES

LE PARCOURS DE N.M. VU PAR SON CONSEILLER



NM est suivi par la Mission Locale depuis le 31 mars 2016. Il est d'abord suivi par l'antenne de Guyancourt.

En septembre 2018, il prend contact avec moi, après avoir emménagé avec sa copine, sur Trappes.

NM est embauché en tant qu'employé polyvalent chez Burger King à Trappes en CDI à temps partiel depuis quelques mois, ce qui n'est clairement pour lui, qu'un emploi alimentaire.

Le projet professionnel de NM, est d'exercer le poste de conducteur de bus. C'est ce qui l'a amené à reprendre contact avec la Mission Locale après plusieurs mois sans nouvelles.

Afin de valider son projet il effectue un stage de 35h auprès des Cars Perriers, via les conventions de la Mission Locale.

Par la suite il participe à plusieurs sessions de recrutement, dont une organisée par les ML du sud Yvelines en partenariat avec la SAVAC.

Finalement il opte pour une formation prise en charge totalement par Pôle Emploi et rémunérée. Il obtient son Titre Professionnel « Conduite de transport en commun sur route » via l'organisme de formation Aftral d'Aulnay sous Bois (93), en mars 2019.

Son projet professionnel change, suite aux échanges avec les formateurs de l'Aftral qui le poussent à devenir Formateur Groupe Lourde.

Nous travaillons ensemble ce projet. NM est conscient qu'il devra suivre plusieurs formations avant d'atteindre son objectif final.

En avril 2019, il intègre la formation d'« Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière », financée par la Région et rémunérée. Il obtient son Titre Professionnel, toujours avec l'organisme de formation Aftral du Plessis-Pâté (91), en décembre 2019.

En 2020, NM doit intégrer la formation qui lui permettra d'obtenir le Titre Professionnel de Conducteur Routier de Marchandises sur Porteur, via le Groupe IXIO, qui est la dernière formation qui lui permettra d'aboutir à son objectif final, celui de devenir Formateur Groupe Lourde.

NM n'a jamais sollicité les aides financières de la Mission Locale, que ce soit via l'Allocation Interstitielle du dispositif PACEA ou des chèques mobilité.

Sa demande auprès de la Mission Locale a été avant tout d'être source d'informations concernant les formations et les financements. Mais aussi d'être l'interlocuteur principal auprès des organismes de formations et de Pôle Emploi.

Aujourd'hui NM habite Carrières sous Poissy, mais souhaite garder son suivi auprès de La Mission Locale SQYWAY 1625.

Il est papa d'une petite fille née en février 2020 et son accompagnement s'arrêtera en juillet 2020, pour ses 26 ans.

Tout cet accompagnement n'aurait pu être possible sans le travail en partenariat étroit avec le Pôle Emploi de Trappes puis de Poissy, les centres de formations Aftral et les services emploi et formation de la Mission Locale.



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

Rokhiya s'est inscrite à la Mission Locale en juillet 2017.

Elle venait de rater son Bac et devait redoubler sa terminale mais elle savait déjà qu'elle voulait être infirmière et voulait savoir quelle aide nous pouvions lui apporter.

Pour cette nouvelle année scolaire elle voulait également passer le BAFA afin de pouvoir travailler. Elle a obtenu son BAFA complet et l'a financé grâce à l'aide du FLES.

Elle a participé en décembre 2017, à une des informations collectives sur les différentes modalités de mobilité internationale organisées par la Mission Locale

Elle a assisté à cette réunion avec sa sœur qui par la suite préparera un BTS commerce international.

Nous avons recherché des SVE (CSE) pour l'été 2018 mais les dates ne correspondaient pas avec son emploi. Rokhiya a également participé à notre Dating Services Civiques et mobilité internationale en septembre 2018 ce qui lui a permis de réaliser un stage en EPHAD chez Korian afin de renforcer son dossier de candidature en école d'infirmière.

Elle bénéficia également du parrainage pour la préparation des concours paramédicaux qui fut une belle réussite puisqu'elle intégra l'IFSI de Mantes en septembre 2019.

Finalement Rokhiya profita d'un programme d'échange de jeunes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Une semaine d'activités est proposée avec des sorties culturelles, une soirée interculturelle (plat de sa région apporté par chaque jeune à faire déguster), des débats sur l'UE, une simulation d'élection, des initiations linguistiques...

Ces échanges se sont déroulés en 3 étapes avec des thématiques différentes:

1. En France à Thiais en août 2018 sur la citoyenneté Européenne
2. En Allemagne à Berlin en juillet 2019 sur la discrimination
3. En Italie en octobre 2019 (absente car en stage d'étude)



Atelier de présentation



Visite d'une mosquée à Berlin

Cet échange interculturel a beaucoup apporté à Rokhiya qui est une jeune femme réservée.

Elle a pu appréhender d'autres cultures en rencontrant des jeunes d'horizons différents et aiguïser sa curiosité grâce aux différents débats proposés.

Par le voyage, elle a pu gagner en autonomie et en confiance en elle.



Groupe des jeunes de l'échange OFAJ à Berlin

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



Atelier théâtre

« Ces échanges m'ont permis de découvrir des modes de vie différents du mien et donc m'ont amené à me poser des questions, à prendre du recul et à m'adapter. J'ai aussi eu l'occasion d'apprendre des phrases en italien et d'améliorer ma maîtrise de l'allemand. Je garde des souvenirs positifs de ces échanges! J'en profite pour remercier les missions locales de St Quentin et des Bords de Marne, l'OFAJ et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ces séjours! Merci à tous! »

Par la suite, Rokhiya participa à l'atelier Me regarder, coaching sur la confiance et l'image de soi pour renforcer le travail qu'elle fait sur elle-même encore aujourd'hui.

Prochainement, elle aimerait participer au trek en Irlande s'il y avait un départ possible en été 2020, compatible avec son agenda d'étudiante infirmière.

2017

J'accompagne **Aurélie** depuis mars 2017, elle s'est inscrite à la Mission Locale après avoir échoué à deux tentatives pour poursuivre ses études après le bac

Elle souhaitait préparer un BTS comptabilité en alternance puis un BTS gestion administration, projets rapidement mis en échec pour différentes raisons inhérentes au comportement de la jeune.

Perdue dans son parcours et projet professionnel, elle n'avait pas d'idée de métiers et n'arrivait pas à se projeter dans un avenir proche.

Cependant, Aurélie ne voulait pas rester inactive, je l'ai dirigée vers un emploi de serveuse en restaurant et l'ai inscrite à une formation d'anglais à visée professionnelle proposée par le Greta car elle était intéressée par le voyage ou faire un stage dans le commerce à l'étranger.

D'autres actions ont été mises en place au sein de la Mission Locale comme :

Un bilan d'orientation, du parrainage collectif et individuel en anglais, l'inscription au coaching Trek.

Nous avons également profité de l'aide de nos partenaires. Aurélie a participé à une journée d'information de la Maison de l'Europe des Yvelines sur Erasmus+ en octobre 2017 et s'est intéressée aux offres de stage au Québec proposés par l'OFQJ.

La première action concrète réalisée par Aurélie fut de participer au trek en Irlande pendant une semaine en octobre 2017 avec d'autres jeunes de la Mission Locale. Ce fut la première étape et le moteur d'un parcours de mobilité internationale pour Aurélie.



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

2018

En février 2018 Aurélie débuta la formation de la MdeY sur la citoyenneté européenne et des cours d'anglais en amont du stage à l'étranger.

Elle partit à Londres en avril pour 3 mois dans le cadre d'un stage Erasmus+ Demandeur d'emploi. C'était un stage de vendeuse dans une boutique de robe de mariée.

Elle était logée en famille d'accueil en banlieue de Londres.

Pendant toute cette période j'étais en contact permanent avec elle, car les relations avec la famille d'accueil étaient compliquées et elle s'ennuyait en stage.

Comme souvent, Aurélie s'est remise en question, douta et eut envie d'abandonner et de rentrer en France. Mais elle persista pour aller au bout de son objectif et respecter ses engagements.



Visite de Londres

Dès son retour en France en juillet, elle trouva du travail en tant que vendeuse en prêt-à-porter.

Après de longues discussions et hésitations sur la suite de son parcours (reprise d'études, chantiers bénévoles, PVT en Australie ou Nouvelle Zélande, fille au pair), Aurélie décida de continuer à découvrir le monde en faisant une demande de PVT pour l'Australie et s'y envola en décembre 2018.

2019

Elle s'installa à Melbourne pendant 8 mois et séjourna en airBnB et en location d'appartement grâce à son emploi de serveuse.

Par la suite, elle travailla comme fille au pair pendant 4 mois à Gold Coast.



Elle prit quelques semaines pour voyager en Asie avant de rentrer et de reprendre sa vie et son parcours professionnel en France. Elle put découvrir la Thaïlande, le Laos et le Cambodge.

J'ai suivi très régulièrement Aurélie pour mettre en place la suite de sa mobilité et la reprise de ses études au retour en France en avril 2020.

Elle rentra en avril, comme prévu afin de chercher une école et une entreprise pour faire un BTS MUC en alternance.

Aurélie a beaucoup changé, évolué et grandi de toutes ses expériences de mobilité internationale. Elle a gagné en indépendance, en autonomie et en maturité.

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



Elle a appris à se débrouiller seule et a découvert qu'elle était capable de faire les choses même dans l'inconnu, elle a donc gagné en confiance en elle.

Ces différents voyages lui ont permis de voir d'autres cultures et de s'ouvrir l'esprit mais surtout de se découvrir elle-même.

Cependant cela l'a conforté dans l'idée qu'il faut faire des études pour avoir un métier intéressant.

« Le voyage ouvre les possibles et donne plus de rêves encore, mais au retour il faut s'en donner les moyens. »

Ali et Mohamed

Ce sont deux histoires de vie que je vais vous raconter.

Celles de deux jeunes mineurs qui sont arrivés en France à l'âge de 16 ans.

Ils font partie de ces jeunes Mineurs Non Accompagnés pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Comme souvent, ces jeunes, dans leur pays d'origine, ont été peu ou pas scolarisés. Certains maîtrisent le français à l'oral et parfois à l'écrit, avec des différences de niveau et d'autres arrivent en France sans aucune notion de français.

Ils ont pour la plupart peu d'expérience professionnelle (berger, cultivateur) voire aucune.

Certains ont pu bénéficier d'une scolarisation en France dans des classes spécialisées lorsque cela est possible, en fonction des places disponibles, de leur

âge ou de leur niveau de maîtrise du français.

Ce sont en général des jeunes mobiles et mobilisables sur les actions et les ateliers qui leurs sont proposés.

Ils ont tous une grande envie de s'investir dans une formation en alternance pour apprendre un métier.

A côté de ces difficultés, celles de leur situation administrative peuvent pour certains remettre en cause les démarches d'insertion présentes ou futures.

Ali et Mohamed sont tous deux originaires du Mali.

A leur arrivée, Ali et Mohamed ont été orientés vers la Mission Locale et vers l'association ALPHA + pour suivre des cours de français.

Ali avait des difficultés à l'écrit tandis que Mohamed, jamais scolarisé, ne savait ni lire ni écrire.

Le niveau scolaire des jeunes comme Ali et Mohamed ne permet pas, sauf rare exception, d'accéder à des formations de niveau IV.

La situation de Ali :

Très vite, Ali s'est investi dans la mise en œuvre d'un projet professionnel.

Après une présentation des métiers vers lesquels il pouvait s'orienter, il a choisi le secteur de la restauration et le métier d'agent polyvalent de restauration.

Ali a décidé de rechercher un stage, et après des démarches infructueuses, le conseiller du service emploi de la Mission Locale, lui a trouvé un stage au sein d'un restaurant de l'enseigne QUICK. Cela lui a permis de présenter sa candidature dans un CFA, puis de signer un contrat d'apprentissage pour un CAP Agent Polyvalent de Restauration.

Par contre, sa situation administrative n'était pas claire.



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

Après son déménagement du Val-de-Marne vers les Yvelines, ses documents d'identité ont de nouveaux été vérifiés et son extrait d'acte de naissance n'a pas été reconnu par la PAF du 78 alors même que la PAF du 94 avait donné un avis défavorable à son acte de naissance mais un avis favorable pour sa carte d'identité.

Après plusieurs semaines d'attente, deux autres stages à QUICK et l'envoi de nouveaux documents, la PAF du 78 a réitéré l'avis défavorable.

Malgré tout, Ali a signé son contrat d'apprentissage avec le risque qu'à sa majorité, il se voit refuser sa demande de titre de séjour par la Préfecture.

La situation de Mohamed :

Pour Mohamed, la priorité n'était pas au départ, l'élaboration du projet professionnel.

Mohamed n'avait pas le niveau scolaire et le niveau de français pour rentrer en formation.

Plus jeune que Ali lors de son accueil à la Mission Locale (âgé alors de 16 ans), et non concerné par le problème de la majorité (18 ans étant l'âge pivot d'arrêt de la prise en charge de l'ASE pour les jeunes mineurs non accompagnés), nous avons eu plus de temps pour travailler les compétences scolaires de base.

Ainsi en plus des cours de français à ALPHA +, il a bénéficié de l'action parrainage pour du soutien en mathématiques.

En raison du confinement et de l'épidémie du covid-19, les démarches d'élaboration du projet professionnel ont été arrêtées et mises entre parenthèses.

Je lui avais trouvé un stage dans les espaces verts et il devait se rendre à une journée portes ouvertes du CHEP au Tremblay-sur-Mauldre (78).

Son niveau de français à l'écrit, de mathématiques et son niveau de compréhension restant fragiles, l'entrée en formation n'est pas acquise.

Mais comme tous ces jeunes mineurs non accompagnés, Mohamed n'a pas le choix.

La prise en charge de l'ASE peut être prolongée par un contrat jeune majeur d'une durée de trois à quatre mois à condition que le jeune signe un contrat d'apprentissage.

Ces deux histoires de vie présentent beaucoup de similitudes et de différences à la fois.

Mais au-delà, elles montrent combien il est difficile pour une structure comme la Mission locale de pouvoir accompagner des jeunes avec des difficultés administratives, linguistiques, scolaires, qui nécessiteraient plus de temps et des réponses personnalisées.

Ces jeunes n'ont pas d'autres choix que de réussir s'ils ne veulent pas se retrouver à la rue et sans ressources à leur majorité, et en situation irrégulière...

Originaire d'Afghanistan, **M. K.**, 22 ans, est titulaire d'un bac scientifique et avait commencé un cursus en informatique avant de venir en France.

Rencontré sur un forum « insertion » organisé sur notre territoire, il a bénéficié sur place d'un premier entretien avec un conseiller de la Mission Locale et a été mis en relation avec un parrain bénévole, qui s'est proposé de lui donner quelques cours de Français en attendant d'autres propositions de formation.

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



Hébergé dans un foyer PRAHDA ADOMA depuis 2017 du fait de son statut de demandeur d'asile, il ne maîtrisait pas le français lors de son inscription à la mission locale en septembre 2018 et devait donc absolument progresser en lecture, écriture et communication avant d'envisager un accès à l'emploi ou à la formation, sous réserve de remplir les conditions administratives lui permettant d'y accéder.

Au début de son accompagnement en Mission Locale, ne disposant pas de récépissé l'autorisant à travailler ou à accéder à des formations conventionnées, il a été orienté vers des cours d'alphabétisation en maison de quartier et association communale, tout en continuant le parrainage.

Ayant par la suite obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire, il a bénéficié de quelques heures de formation linguistiques via l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et afin de travailler sur les prochaines étapes de son parcours, il a été orienté vers notre documentaliste et vers le bilan d'orientation pour valider un projet de formation dans le domaine informatique.

Très assidu et désireux de s'intégrer, les progrès réalisés avec ce premier niveau de formation linguistique lui ont permis d'intégrer une formation à l'université de Versailles-St. Quentin pour valider un DU « Français langue vivante et culture pour l'insertion à l'université des publics migrants », en vue d'intégrer par la suite un cursus universitaire. Son niveau de maîtrise du Français lui permet aujourd'hui de s'exprimer correctement, de comprendre sans trop de difficultés et de se projeter dans un parcours de formation ou de recherche d'emploi.

Cependant, du fait de son nouveau statut, la prise en charge au sein du foyer va prendre fin dans quelques mois et il ne perçoit plus l'ADA (Aide aux Demandeurs d'Asile).

Sans ressources, il doit accéder au plus vite à une situation professionnelle lui permettant d'avoir des revenus suffisants pour déposer des demandes d'hébergement dans diverses structures et pour subvenir à ses besoins vitaux.

Son conseiller Mission Locale lui ayant proposé d'intégrer le dispositif PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie), ce dernier a la possibilité de solliciter ponctuellement le versement d'allocations interstitielles pour le soutenir dans son parcours et de mobiliser d'autres aides d'urgences alimentaires (FAJ, resto du cœur, épicerie sociale).

Pour essayer de solutionner la problématique du manque de ressources, M. K doit absolument accéder à l'emploi.

Il est accompagné dans ses recherches et sera orienté vers le dispositif « Garantie Jeunes » afin de bénéficier d'un accompagnement renforcé, tout en bénéficiant du versement des allocations pour sécuriser financièrement son parcours.

Une fois stabilisé en emploi et en hébergement, nous verrons s'il pourra mener de front son emploi et son projet de formation.

Pour anticiper la problématique logement qu'il va bientôt rencontrer, il a été orienté vers le service logement de sa mairie pour retirer un dossier de demande de logement que la Mission Locale l'a aidé à compléter afin qu'il soit enregistré comme demandeur de logement à la Préfecture, première étape de sa recherche d'hébergement que nous mettons en place via le SIAO (service d'information d'accueil et d'orientation), les opportunités du contingent de la communauté d'agglomération et en direct avec certaines structures d'hébergement.



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

Monsieur, originaire d'Afghanistan, bénéficie de la protection subsidiaire.

dans ce cadre, il est accompagné par une éducatrice du CPH «Saint Yves» de Versailles et est hébergé à Trappes dans un de leur logement.

A la demande de son éducatrice, monsieur a pris rendez-vous avec nos services en novembre 2018.

Lors des premiers entretiens, il était accompagné de son éducatrice car il ne maîtrisait pas notre langue.

Elle nous a fait part des contraintes d'accompagnement concernant ce type de public pris en charge par l'Etat pour une durée de 18 mois, délai au-delà duquel ce jeune devrait pouvoir se débrouiller tout seul.

Aussi, nous avons élaboré un parcours permettant de répondre à cette contrainte.

Dans un premier temps, il a bénéficié du dispositif Compétences de Bases Professionnelles afin d'acquérir les bases de la langue française en milieu professionnel.

Ayant acquis ces compétences, il a aussitôt pu travailler son projet professionnel avec le centre de formation Free Compétences.

Puis, sur proposition de son éducatrice, il a intégré une formation spécifique aux réfugiés politiques pour une préparation à l'entrée au CFM BTP de Trappes.

L'objectif était qu'il puisse signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans un des métiers du bâtiment proposé par le centre de formation.

Après avoir fait un stage très concluant au sein d'une résidence ADOMA, il lui a été proposé de signer un contrat de professionnalisation lui permettant de préparer un CAP de Maintenance des Bâtiments Collectivités sur une durée de deux ans.

Cela a permis à monsieur de devenir autonome financièrement et de trouver un hébergement au sein de la résidence ADOMA.

Notre action a consisté à mettre le jeune en relation avec nos différents partenaires de la formation professionnelle.

De l'aider financièrement dans le cadre du dispositif PACEA et du Fonds d'Aide aux Jeunes dans des moments clés de son parcours d'insertion, particulièrement lors de ses présences en formation non rémunérée.

Enfin, nous avons travaillé en bonne intelligence avec son éducatrice, ce qui nous a permis d'atteindre l'objectif imposé dans le cadre de sa mission. Aujourd'hui, nous poursuivons notre travail de collaboration avec son service pour d'autres jeunes.

D est en 2ème année de CAP Cuisine au CFA Trajectoire.

Le contrat en alternance de la 1ère année a été rompu car l'employeur ne lui versait aucun salaire bien que lui fournissant les fiches de paie.

Le CFA bien qu'informé de la situation refusait d'intervenir auprès de l'employeur. Comme D. était hébergé dans les locaux du restaurant, cela ne lui permettait pas de quitter son emploi.

En tant que ex mineur étranger non accompagné, il a eu besoin de fournir une promesse d'embauche, afin d'obtenir son autorisation de travailler.

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



D constitue hélas, comme de nombreux jeunes dans la même situation que lui, une main d'œuvre pas toujours respectée par des employeurs peu scrupuleux.

Nous avons donc coordonné nos actions en été 2019, afin de trouver au jeune, une place d'hébergement et un nouvel employeur.

Le CFA s'est occupé du volet professionnel et la Mission Locale, de l'hébergement.

Au niveau de l'hébergement, nous avons constitué un dossier SIAO en préconisant une place dans un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale).

Les places de ce dispositif sont la plupart du temps en semi collectif, mais elles ont l'avantage d'avoir une durée de prise en charge suffisamment longue, le temps que la situation professionnelle de l'utilisateur permette l'évolution vers une place plus stable.

La participation financière demandée est de 0 à 30% des revenus de la personne hébergée.

C'est pourquoi je préconisais cette solution pour la situation de D qui restait fragile, tant que le contrat d'apprentissage n'était pas consolidé.

Mais il n'y avait pas de place disponible et attendre lui aurait fait courir le risque de passer la 2ème année dans les mêmes conditions. Alors il a été positionné sur un foyer avec une participation fixe de 250€ mensuels. L'offre comprenait une chambre individuelle, toilettes et douche sur le palier, ainsi qu'un service repas proposé à l'ensemble des occupants.

Cela semblait bien pour un nouveau départ.

Grâce à l'action des développeurs de l'apprentissage du CFA, en septembre 2019, D a pu signer un nouveau contrat pour sa 2ème année, avec un nouveau restaurant à Saint Rémy-les-Chevreuse.

Cette nouvelle entreprise accueille des salariés d'entreprise pour des séminaires et autres rassemblements professionnels.

De l'avis des éducateurs du foyer et des professeurs du CFA, D. s'impliquait dans travail, mais visiblement, cela n'a pas été suffisant, car au bout de 2 mois, l'employeur a mis fin à la période d'essai, insatisfait de la prestation du jeune.

Depuis donc novembre 2019, D est passé par plusieurs phases de découragement.

Il participe en effet à divers recrutements, dans le réseau des partenaires du CFA, mais début mars 2020 il n'avait toujours pas de réponse positive, puis il y a eu le confinement et la fermeture des restaurants. L'allocation versée dans le cadre de l'accompagnement PACEA a pu assurer le minimum (350 euros par mois) pour l'aider à payer son loyer et essayer de se nourrir.



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

C'est au printemps 2019 que **M. F.** est venu s'inscrire à la Mission Locale.

Certaines démarches ont été réalisées et d'autres sont en projet. Ce suivi met en valeur la nécessité de s'adapter au temps du jeune et au temps des institutions. Cette temporalité peut générer des frustrations, voire des colères que nous, conseillers avons à prendre en charge.

Il met aussi en valeur le travail partenarial indispensable à certains suivis.

Ce jeune a décidé de quitter sa famille d'accueil en Ardèche qui l'a élevé pour rejoindre son père, qui vit chez sa grand-mère.

Il a donc rompu son contrat jeune majeur. Il veut travailler.

Nous faisons connaissance et travaillons sur sa demande de recherche d'emploi. J'échange aussi avec son père sur son projet avec le jeune.

Au fil des échanges, j'apprends qu'il a une assistante sociale en Ardèche qui l'a aidé à effectuer des démarches au niveau de son handicap. Je la contacte donc.

Elle m'informe qu'une demande de RQTH est en cours avec attribution de l'AAH et une demande d'orientation en ESAT.

Je l'oriente donc vers l'EDI, mais au bout de 2 mois il revient me voir et avoue que c'est compliqué il ne connaît pas le trajet (alors que nous avons évoqué le sujet), bref, cela me permet de contacter l'association de prévention et nous fixons RDV la semaine suivante avec un éducateur.

Le jeune va à l'EDI, se fait des amis, cela l'occupe et il envisage de passer le certificat manquant du titre

professionnel de peintre en btp avant de rechercher un emploi.

Aidé par son éducateur il s'occupe des amendes qu'il a eues avant d'arriver en IDE.

Nous nous occupons de renouveler sa CMU C.

Le travail partenarial est indispensable dans ce suivi en effet, j'ai régulièrement des échanges avec son ancienne famille d'accueil, son assistante sociale d'Ardèche, et sa famille sur place (père et grand-mère) afin de réunir les documents nécessaires pour la mise en place de l'AAH avec la CAF (Ardèche et Yvelines transfert de dossier) et le transfert de son dossier MDPH.

Mr F. s'impatiente car depuis novembre 2019 que la MDPH a statué sur son dossier il n'a rien perçu, il pensait que cela arriverait sur son compte comme ça.

Son parcours à l'EDI se termine en juin, un RDV de suivi est prévu en avril, j'ai envoyé tous les justificatifs manquant à la MDPH avec son autorisation, pour mettre en place un dossier à la CAF des Yvelines.

J'attends encore à ce jour, la réponse de la MDPH ainsi que la photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge (que j'ai pourtant eu 2 fois au téléphone), indispensable à la complétude du dossier.

Lenteur du système, lenteur du jeune, lenteur de la famille, lenteur de nos rencontres (RDV manqués par le jeune), et les disponibilités de mon emploi du temps font qu'aujourd'hui il ne perçoit toujours l'AAH.

Il n'a pas fait de démarche auprès des ESAT, afin d'y effectuer un stage, ce qui aurait pu accélérer ses chances d'être embauché.

Il envisage peut être un contrat en alternance peinture avec le CFMBTP trappes - projet travaillé avec l'EDI et que nous devons discuter lors de notre prochain RDV de suivi.

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



Mlle. M. a mis un terme à sa scolarité en 2016 alors qu'elle était en 1ère bac pro SPVL.

Après quelques mois d'inactivité début 2017, elle a été suivie pendant 3 mois par une Mission Locale de la Somme où elle habitait, puis a décidé de venir en région parisienne retrouver son ami qui vit chez sa mère.

Après quelques semaines, mettant à profit ses connaissances de l'équitation qu'elle a pratiquée pendant plusieurs années, elle finit par trouver un emploi de palefrenière dans un haras des Hauts-de-Seine.

Elle y occupera ce poste pendant 5 mois puis, avec le soutien de son employeur qui lui propose de poursuivre en contrat de alternance, elle se lance dans une formation pour valider un diplôme d'Assistante Animatrice d'Equitation.

Malheureusement, dans les mois qui suivent le début de sa formation, la cohabitation devient de plus en plus tendue et conflictuelle avec la mère et surtout la jumelle de son ami qui la rabaisse en permanence, lui reprochent son hébergement, le fait de ne pas assez participer aux dépenses du foyer, son histoire de vie et mille autres choses qui lui semblent tout à fait injustifiées.

Cette situation devient de plus en plus difficile à gérer pour Mlle. M. qui se remet énormément en cause, doute d'elle, se mobilise de moins en moins pour sa formation, se renferme sur elle-même et finit par sombrer dans une profonde dépression.

Inévitablement, Mlle. M. ne validera pas son diplôme, son contrat ne sera pas renouvelé au sein du haras et elle se retrouve sans emploi à l'issue de son alternance.

Elle parviendra toutefois à trouver un contrat de quelques semaines dans un magasin de sport, puis un

autre CDD de vendeuse dans le prêt-à-porter, mais ne validera pas la période d'essai en partie à cause de son état psychologique fragile.

C'est à la suite de cette expérience qu'elle vient s'inscrire à la Mission Locale. Alors âgée de 20 ans.

Mlle. M. est « éteinte », perdue, tant sur le plan professionnel que personnel.

Elle ne sait plus vers quel secteur d'activité s'orienter, si elle doit rester chez son ami ou rentrer chez sa mère, et est incapable de se mobiliser, quelle que soit la démarche à effectuer. Elle avoue venir chercher une aide et des réponses.

Débute alors un long et difficile travail de mise en confiance, d'écoute, de remobilisation, de restauration de l'image et de soutien psychologique.

Bien que les premiers entretiens soient très pénibles et douloureux pour Mlle. M. dès que nous parlons de sa situation et de son parcours, elle vient avec beaucoup d'assiduité à ses rendez-vous et se livre de plus en plus.

Ces premiers entretiens ont permis d'instaurer un réel climat de confiance entre Mlle. M. et son conseiller qui peut maintenant lui présenter diverses actions proposées en interne de la Mission Locale.

Ne souhaitant pas parler de son vécu à une autre personne, elle refusera de se rendre au lieu d'écoute de la Mission Locale mais acceptera de participer à l'action « me regarder », animée sur 2 jours dans nos locaux par une intervenante extérieure, et destinée à travailler sur la confiance, l'estime de soi et la valorisation du potentiel de chaque jeune.

Par la suite, même si elle a encore du mal à se projeter, Mlle. M. acceptera de participer à un bilan d'orientation afin de réfléchir aux différentes options qui pourraient s'ouvrir à elle pour construire son futur



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

parcours professionnel. Il en ressort qu'elle reste très attirée par le milieu équestre mais elle doit encore travailler sur sa confiance en elle pour s'autoriser à envisager une reprise de formation.

Nous mettons donc en place une recherche auprès de différents centres d'examen pour savoir si Mlle. M. pourrait se présenter en candidate libre pour valider les modules qu'elle n'a pas obtenus l'année précédente.

Malheureusement cette option ne sera pas possible. Il faudra donc privilégier la piste de l'alternance car Mlle. M. doit sécuriser son parcours financièrement pour lui permettre de déposer des demandes d'hébergement car la cohabitation avec sa « belle-famille » risque de compromettre à nouveau ce projet de formation ou toute autre démarche.

Nous mettons en place une recherche de centres de formation qui proposent un cursus en alternance et nous finalisons le dossier d'inscription.

Ayant maintenant sa place au sein d'un organisme, sous réserve de trouver une alternance, nous débutons une recherche de stage pour la rassurer sur son potentiel et en parallèle, une recherche d'employeur dans le milieu équestre pour son alternance.

Je l'oriente ensuite vers les ateliers de recherche emploi et le club alternance pour optimiser ses recherches, diversifier l'accompagnement et les encadrants dans l'objectif de lui proposer une orientation en « garantie jeunes » car elle sera bientôt sans ressources.

De plus en plus en confiance dans nos locaux et à l'aise avec le personnel de la Mission Locale, Mlle. M. accepte, malgré ses appréhensions concernant le changement de site et de conseiller, l'orientation vers le dispositif « garantie jeunes » qui lui permettra de continuer ses démarches, tout en bénéficiant du versement d'une allocation mensuelle.

Une fois l'orientation en garantie jeunes validée, elle intègre le dispositif, poursuit les recherches en cours et parvient à trouver un stage puis une alternance pour sa formation.

Le contact passant très bien avec ses collègues et son employeur, Mlle. M. fait part de ses difficultés d'hébergement et se voit proposer la possibilité d'être hébergée à titre gracieux, au sein du haras où elle effectue son alternance, en contrepartie de quelques astreintes sur site.

Elle saisit cette opportunité et depuis quelques mois elle occupe ce logement, suit toujours sa formation et travaille dans un secteur qui la passionne.

A ce jour, Mlle. M. va mieux, elle a un peu repris confiance en elle mais reste très marquée par cet épisode difficile et son histoire de vie.

Nous ne savons pas si elle pourra poursuivre son parcours au sein du haras car l'employeur ne peut pas encore se prononcer sur un éventuel contrat à l'issue de l'alternance.

Mlle. M. devra également faire le point avec son employeur concernant l'hébergement car si elle ne peut pas le conserver il nous faudra anticiper son départ et rechercher une autre solution d'hébergement.

Mlle. M. est toujours en contact avec la Mission Locale qui doit rester vigilante pour prévenir tout risque de rupture de parcours.

PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ



J'ai reçu **J et P** en août 2019.

J est âgé de 22 ans, et venait d'arriver de Guyane quelques semaines plus tôt.

De niveau CAP, il est venu en métropole car il pense qu'il y a davantage d'opportunités pour se former aux métiers de l'informatique.

P sa jeune sœur est âgée de 19 ans, et elle venait de terminer une Première Année Commune d'Etudes Scientifiques à l'université de Saint Quentin. Elle était admise à reprendre cette classe à la rentrée de septembre 2019.

L'objectif du voyage défini en famille, consistait à s'appuyer sur la présence de P, pour permettre à J de travailler une insertion professionnelle en Ile de France.

C'est ainsi qu'il a été hébergé dans la chambre étudiante de sa sœur, en l'absence de la colocataire de celle-ci, partie en vacances d'été.

Le rendez-vous pris auprès de la Mission Locale visait à aider la fratrie à trouver un lieu d'hébergement temporaire où ils peuvent vivre officiellement, en attendant l'attribution d'un logement social.

J souffre d'une maladie chronique qui le fragilise physiquement. L'organisation de toute la famille s'était faite en tenant compte de son état de santé. Le frère et la sœur soulignent tous les deux, le caractère indispensable de la présence d'un tiers à ses côtés, surtout pendant la nuit, pour donner l'alerte en cas de crise. Le suivi médical est assuré par un service spécialisé en Ile de France.

Parallèlement, la Reconnaissance de sa Qualité de Personne Handicapé est assortie d'une allocation. Cette prestation sociale est le plus gros revenu de la fratrie (860€ mensuels). Ce montant est complété par

300€ de bourse scolaire accordée à P.

Il nous a fallu plusieurs entretiens avant que J et P ne saisissent leurs difficultés à accéder à logement stable en Ile de France, vue la faiblesse de leurs ressources.

De mon côté, j'ai pris conscience au fur et à mesure de nos rencontres, que la recherche de solutions serait complexe et longue:

Les freins qu'il a fallu lever:

La complexité des politiques publiques. J en tant que jeune déscolarisé relève de l'accompagnement de la Mission Locale alors que P, étudiante, n'y est pas éligible.

J ne peut pas occuper une chambre dans le parc étudiant alors qu'il n'a pas le statut étudiant.

J se laisse porter par sa sœur pour téléphoner, prendre un rendez-vous avec un professionnel, exprimer ses besoins, et laisser sa sœur répondre aux questions en entretien, alors même qu'il s'agit de son projet.

Si les entretiens réalisés avec moi pouvaient tolérer cette situation, c'était en revanche plus compliqué lorsque je l'orientais vers un autre professionnel dans le cadre de son projet. Par exemple une information collective suivie de tests de recrutement pour une formation en cyber sécurité.

Après 2 tentatives infructueuses auprès de partenaires de l'école du numérique de Saint Quentin, nous lui avons proposé de suivre un bilan d'orientation professionnelle.

Ce dispositif proposé par la Mission Locale, permet de mener une réflexion plus poussée autour du choix du métier. Il intègre une phase de tests de niveau, enquête-métier, recherche documentaire pour les différentes offres de formation autour du métier visé.

Cette étape a permis de repositionner le projet, J ayant pris conscience de son faible niveau par rapport à la



PARCOURS DE JEUNES

DIVERS PARCOURS DE MOBILITÉ

cyber sécurité qu'il visait.

Depuis janvier 2020, il suit une formation qualifiante de 6 mois dans le développement en informatique auprès avec l'organisme POP SCHOOL.

Au niveau du logement, nous avons réussi à trouver via le SIAO, une place d'hébergement auprès de Relais Jeunes des Prés.

Ils sont sur un dispositif « famille » qui permet que chacun ait une place dans le lieu de vie, tout en respectant la composition familiale.

Pendant 12 mois, ils participeront aux charges à hauteur de 10% de leurs revenus.

Après, ils pourront évoluer vers une place FJT dans un appartement partagé, en fonction du projet professionnel de chacun.

En février 2020, P a demandé à faire un bilan comme son frère, car ses résultats à la fac n'étaient pas encourageants. Elle est préinscrite pour faire un BTS Comptabilité en alternance.

M est une jeune fille qui a aujourd'hui 22 ans, elle a la chance d'être trilingue, en effet ses parents sont originaires d'Allemagne et d'Angleterre.

Ils sont arrivés en France alors que M était encore très jeune.

M a donc effectué sa scolarité en France, elle a validé son brevet des collèves.

Ensuite, sa scolarité a été perturbée, M est sortie du système scolaire sans diplôme suite à des problèmes de santé.

Dès que son état de santé l'a permis, elle a effectué des cours par correspondance.

Elle dit que cela était très compliqué pour elle de suivre des cours à distance et aussi parce qu'elle ne pouvait plus reprendre une scolarité normale.

Suite à sa convalescence, c'est naturellement qu'elle a suivi des cours de graphisme en ligne en allemand.

En effet, M a une passion pour le dessin, elle a fait des books et des réalisations personnelles.

M s'est adressée à la Mission Locale dans l'objectif de faire une formation dans le domaine du graphisme et design.

Elle a été accompagnée dans le cadre du dispositif d'accompagnement des jeunes décrocheurs.

Nous avons travaillé avec M son projet professionnel, et les possibilités de formation. Nous avons élaboré son cv, sa lettre de motivation en lien avec ses compétences.

Dans un premier temps, je lui ai proposé d'effectuer une PMSMP afin de se familiariser avec le milieu professionnel et vérifier le projet sur le terrain.

Mais M faisait des aller-retour en Allemagne et c'était assez compliqué de définir une période de disponibilité.

M a finalement décidé de s'orienter vers le métier d'infographiste.

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE



Par ailleurs, M avait pour projet de se marier, son compagnon résidant en Allemagne, M devait aussi envisager la recherche d'un logement.

En parallèle de sa recherche de formation, nous avons effectué des démarches de recherche de logement.

Vues ses ressources financières, et bien que soutenue par ses parents, c'était compliqué de se loger en île de France. M était ouverte au fait de s'installer hors de l'île de France.

Nous avons regardé au niveau des centres Afpa, les différentes possibilités de formation hors région.

M a finalement trouvé une formation hors région, tout en étudiant les possibilités de logement en fonction de ses ressources.

Nous avons fait le lien avec le centre de formation, M a validé ses entretiens et a été retenue pour intégrer la formation.

En même temps, les démarches de recherches de logement ont vite abouti.

M a été accompagnée jusqu'à son aménagement dans sa nouvelle ville, et son changement d'adresse auprès des organismes comme le Pôle emploi.

M a été également orientée vers une Mission Locale du secteur pour poursuivre son accompagnement si besoin à l'issue de sa formation.

Monsieur D

Actuellement conseillère emploi rattachée à l'antenne de Plaisir, cette antenne présente la particularité de proposer des « nocturnes » afin de recevoir les jeunes entre 17h30 et 20h.

Ces nocturnes permettent entre autres aux jeunes qui sont en emploi de venir nous rencontrer.

Grâce à ces créneaux, j'ai pu travailler avec un jeune homme afin de l'accompagner dans sa recherche de contrat en alternance.

Monsieur D occupait un poste d'animateur en centre de loisirs dans la commune de Plaisir et avait pour projet professionnel de valider son BPJEPS option activité physique pour tous en contrat d'apprentissage d'un an.

Lors de notre 1er entretien, nous avons retravaillé son CV afin de mettre en évidence les compétences acquises durant ses diverses expériences qui sont en lien avec son projet professionnel.

Monsieur D est sorti satisfait de cet entretien qui lui a permis de comprendre l'utilité des différentes rubriques qui constituent un CV et aussi de savoir raconter son parcours professionnel.

Lors du second entretien, nous avons travaillé sa lettre de motivation, une fois son CV et sa lettre de motivation réalisés, nous avons utilisé différents outils de recherche d'emploi tel que « labonnealternance » pour mener cette recherche d'emploi en alternance.

En parallèle de cet accompagnement, j'avais à travers le réseau de partenaires reçu une offre pour un contrat en alternance pour un BPJEPS option activité physique pour tous pour la mairie de Montigny-le-Bretonneux.

Après échange téléphonique avec monsieur D,



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE

concernant cette offre, il me demanda de transmettre sa candidature et de l'aider à travailler la préparation d'entretien.

Monsieur D étant en poste la journée, nous avons fixé le RDV sur un créneau de nocturne afin de faire ces simulations d'entretien d'embauche.

Quelques jours plus tard, après relance auprès de Monsieur D, celui-ci m'annonça avec joie être recruté par la Mairie de Montigny-le-Bretonneux pour valider son BPJEPS avec une prise de poste le 1er octobre 2019.

La conseillère de **Monsieur C** lui a proposé de participer aux ateliers « Rendez-Vous de l'Emploi » afin d'être accompagné dans sa recherche d'emploi.

Monsieur C recherche un poste de dessinateur projeteur dans le secteur du BTP en CDD ou en Interim car il souhaite pouvoir reprendre ses études à la rentrée 2020 pour repasser le BTS Travaux Publics.

Nous avons commencé par retravailler son CV ainsi que sa lettre de motivation pour mettre en évidence ses compétences professionnelles qu'il a pu acquérir lors de ses différents stages de Baccalauréat Professionnel Technicien du Bâtiment Assistant d'Architecte et durant sa période d'apprentissage en BTS Travaux Publics au sein de la SNCF.

Lors d'un second atelier, nous avons élaboré sa lettre de motivation, Monsieur C m'a fait part de son souhait de bénéficier d'un accompagnement en individuel car il ne se sent pas à l'aise en atelier collectif.

Durant l'entretien individuel, Monsieur C me raconta son parcours scolaire difficile car il a subi du harcèlement scolaire en raison de son handicap d'où le fait qu'il ne se sent pas à l'aise avec le collectif.

Suite à cet échange, je lui parle du lieu d'écoute avec la psychologue de la Mission Locale et j'aborde avec lui la possibilité de constituer un dossier de « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé » avec sa conseillère référente dans le cas où son handicap le freine dans ses démarches d'emploi.

En raison de son handicap, Monsieur C n'avait pas pu se rendre à notre entretien suivant.

Nous avons donc décidé d'échanger par téléphone et mail afin de poursuivre son accompagnement dans ses recherches d'emploi.

J'ai aussi accompagné Monsieur C dans la création de son profil LinkedIn afin qu'il puisse optimiser sa recherche d'emploi.

De plus, j'avais orienté Monsieur C vers des cabinets de recrutement qui proposent des CDD et CDI Intérimaire sur des postes de dessinateur projeteur en bureau d'études.

Quelques jours plus tard, Monsieur C, étant en meilleure forme, m'avait sollicité pour un rendez-vous physique afin de s'entraîner à une simulation d'entretien car il avait été contacté par la société Maxiplan et convoqué à un entretien d'embauche.

Une fois son entretien passé, Monsieur C m'a envoyé un mail pour m'indiquer que son entretien s'était bien déroulé et qu'il allait être embauché pour une mission d'1 mois renouvelable en tant que dessinateur projeteur en bureau d'étude comme il le souhaitait. De plus, un poste près de chez lui.

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE



Arrivé à Plaisir en 2018, P est hébergé par des amis, et il prend contact avec Mission locale dans l'objectif de valider un diplôme et décrocher un emploi.

En échangeant avec P, nous avons convenu dans un premier temps de l'accompagner dans ses démarches administratives.

Nous l'avons aidé à mettre à jour son dossier de couverture maladie auprès de la CPAM, puis à faire sa déclaration d'impôts.

Nous l'avons aussi aidé à effectuer les démarches en vue du renouvellement de sa carte de séjour, et également, à la constitution de sa première demande de logement social.

Déterminé, P avait une idée des domaines dans lesquels il voulait travailler : la logistique, le gardiennage ou la sécurité.

Je lui ai proposé d'intégrer la Garantie Jeune vue sa situation sociale, mais P ne souhaitait pas se retrouver sur un format collectif tous les jours pendant un mois, il voulait faire directement une formation qualifiante, il a donc refusé cette proposition.

Nous avons donc travaillé ensemble son projet, les débouchés, les formations. P ne souhaitait pas suivre une formation longue. P a travaillé sur son projet en effectuant des recherches personnelles et en rencontrant diverses personnes.

Parallèlement, je l'ai orienté vers Pôle Emploi pour son inscription en tant que demandeur d'emploi afin de bénéficier d'une aide pour financer sa formation.

Pendant le temps de travail de son projet, P a bénéficié de l'allocation PACEA pour l'aider financièrement.

C'est au contact et en échangeant avec un gardien d'immeubles, qu'il s'est orienté vers ce métier.

En lien avec le Pôle emploi, il a pu rapidement s'inscrire à une formation de CAP gardien d'immeubles d'une durée d'environ 9 mois à l'Afpa. P s'est montré très investi et enthousiaste à l'idée de commencer une formation et valider enfin un diplôme.

Il a bénéficié d'une allocation de formation, ce qui lui a permis de pouvoir s'assumer financièrement.

Il a gardé un lien durant toute sa formation en envoyant ses résultats, fier de son parcours et des résultats obtenus.

Il a su travailler et développer son esprit d'équipe puisqu'il travaillait avec ses collègues en dehors des heures de formation.

Gagnant en confiance en lui, il lui arrivait même d'apporter de l'aide aux autres pendant la formation et il était là encore fier de raconter cela lors des entretiens téléphoniques de suivi en formation. Tout en me remerciant pour l'accompagnement dont il avait bénéficié dans ses démarches.

P a finalement validé son CAP en 2019. Fort de cette expérience de formation, P souhaitait dans un premier temps enchaîner sur une formation en sécurité.

Mais financièrement et afin d'être au plus tôt autonome vis-à-vis du logement il s'est décidé pour la recherche d'emploi.

Nous avons donc orienté les recherches en commençant par les contacts que P avaient noués lors de sa formation et le gardien d'immeuble qu'il avait rencontré au début.

C'est ainsi, en contactant l'entreprise où il avait effectué un stage lors de sa formation, qu'il a décroché un cdd en remplacement d'un salarié.

Suite à ce CDD de 5 mois, P a finalement été embauché en CDI en tant que gardien d'immeuble.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

En juin 2018, **R** obtient un bac technologique (STI2D) spécialité innovation technologique et éco conception.

Bon élève mais particulièrement hésitant, il va tenter de définir une orientation, mais à force d'hésitations et d'envoi de dossiers tardifs, il va se retrouver sans solution à la rentrée de 2018.

A cette date, sur le conseil de sa famille, il vient s'inscrire à la Mission Locale afin d'être aidé à trouver sa voie car il se sent plus que jamais perdu quant à la suite à donner à ses études, incapable de se décider et ayant dépassé les dates d'inscriptions dans certaines écoles.

R se décide à chercher un emploi d'attente pour l'année 2018/2019 et se donner ainsi le temps de la réflexion pour la rentrée suivante.

Septembre-octobre 2018 R va assidûment fréquenter le service emploi de la Mission Locale, et participer aux ateliers (CV, lettre et entretiens).

De très bonne présentation et avec un excellent contact, il trouve très vite dès octobre un emploi de vendeur en objets décoratifs et livres.

Il s'installe alors dans une routine professionnelle et va tenir cet emploi en CDD pendant six mois.

A l'issue de ce CDD, il va s'inscrire à Pôle Emploi, et son suivi nous est alors délégué.

R reprend donc contact avec la Mission Locale, à nouveau très incertain quant à son orientation, il va se laisser un peu vivre jusqu'à fin d'été 2019, en se renseignant régulièrement sur les formations qualifiantes, mais sans jamais aller jusqu'à poser sa candidature.

En septembre devant le constat partagé que « cela tourne un peu en rond », je propose à R de faire un

bilan d'orientation qu'il effectuera en septembre, puis il enchaînera avec l'action « Me regarder » où il aura un rôle particulièrement actif et positif à l'égard du groupe.

Toutes ces actions n'auront pas encore permis à R de définir un projet précis, néanmoins il souhaite s'orienter vers l'artisanat d'art et en particulier la reliure, l'objectif est donc pour lui de valider ses choix par des stages de découverte et de confirmation avec l'idée d'intégrer une formation professionnelle en 2020.

Monsieur x s'est inscrit à la Mission Locale à la demande de l'un de ses frères aînés.

Il avait alors 18 ans.

Après trois rendez-vous non honorés, il est venu avec sa mère pour le premier entretien.

Le jeune, au premier abord semble investi et comme beaucoup d'autres jeunes, perdu dans son orientation professionnelle. Mais en creusant un peu plus, la situation était plus compliquée que cela.

Cadet de la famille, le jeune se sent bien seul depuis un moment. Son frère aîné travaille la journée, la mère et le père sont dans le commerce et ne sont donc pas forcément là tout le temps et également absents les weekends.

Le jeune a quitté l'école sans diplôme, après beaucoup d'absentéisme.

De nature solitaire, le jeune s'est enfermé dans « une bulle », remplie d'addictions en tous genres telles que les jeux vidéo ou internet de jour comme de nuit, ainsi que la consommation de substances illicites.

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



Tout ce que nous avons entrepris avec lui a échoué (plateforme de mobilisation, Espace Dynamique d'Insertion, Ecole de la Deuxième Chance, GRETA...).

Ses parents lui trouvaient toujours des excuses et restaient dans le déni.

Lors d'un entretien à l'antenne, les parents ont reconnu leurs torts et se sont engagés à accompagner leur enfant.

Nous avons travaillé sur les addictions, orienté le jeune vers les structures partenaires traitant ce genre de problèmes. Bien engagé dans ses démarches, le jeune est venu ensuite par lui-même sans être accompagné.

Nous avons pu entreprendre des démarches cohérentes.

Le pensant changé, je l'ai orienté vers le dispositif Garantie Jeunes, il s'est investi un temps, puis est retourné dans son monde.

Accompagné de ma collègue, nous avons eu une discussion des plus virulentes avec le jeune. Je suppose que cela l'a fait réfléchir, car il a été convenu quelques jours, après qu'il réfléchisse et qu'il reprenne rendez-vous avec moi.

Dans un premier temps, il a voulu se rendre utile et a demandé à être bénévole aux Restos du Cœur pour qu'il se rende compte de la réalité.

Il a fait cela pendant deux mois et nous avons tiré le bilan de cette action.

Le jeune s'est rendu compte qu'il fallait qu'il avance et que c'était le bon moment.

Il m'a demandé de suivre une formation pour devenir magasinier cariste.

Je l'ai orienté sur le centre Aftral, où globalement il a bien suivi, mais il n'a pas obtenu son Caces car beaucoup trop lent lors de l'examen.

Cette formation courte n'était pas adaptée pour lui en raison du rythme.

Nous avons donc réitéré en l'envoyant en formation AFPA et cette fois-ci il a obtenu son Caces, et son Titre professionnel d'agent Magasinier.

Ce fut un déclic pour lui, il s'est rendu compte qu'il était capable d'avancer, et il s'est mis à fréquenter assidûment le service emploi.

Depuis il travaille régulièrement en Intérim.

En prenant de ses nouvelles récemment, il aurait déménagé dans le sud et aurait obtenu un cdd d'un an dans une grande surface.

Fanta est inscrite à la Mission Locale depuis janvier 2018, elle est Malienne et avait 20 ans à l'époque.

Elle avait obtenu un bac L en 2015 au Mali.

À cette époque, sa situation était compliquée puisque son récépissé de titre de séjour venait d'expirer, ce qui limitait ses possibilités.

Elle donnait des cours de français au Secours Catholique en tant que bénévole.

On a pu lui fournir une aide au transport pour continuer son bénévolat et pour faire des démarches pour ses papiers.

Elle souhaitait suivre une formation mais son projet n'était pas validé.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Elle a pu bénéficier d'un bilan d'orientation de la Mission Locale et a pu s'informer, notamment sur les métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Elle a ensuite entrepris des enquêtes métiers auprès de professionnels du secteur afin d'échanger sur leur parcours et leur travail.

C'est une jeune volontaire et motivée qui a assisté à des informations collectives sur les métiers du tourisme, et certains forums et ateliers qu'elle pouvait suivre. Elle a également rencontré des centres de formation afin de préparer et anticiper son parcours.

Même si elle n'est pas allée au bout de ce projet, cela restait un second choix et elle a trouvé bénéfique d'aller l'explorer.

Cependant, sa difficulté consistait dans le fait qu'elle n'avait toujours pas de titre de séjour l'autorisant à travailler, ce qui la bloquait pour avancer.

Ainsi, nous avons fait appel à tout ce qu'il était possible de mettre en place dans les limites de sa situation comme les ateliers d'anglais, les ateliers informatiques proposés par la Mission Locale et elle pouvait utiliser quand elle le souhaitait nos ordinateurs en libre accès.

Quand elle a commencé l'anglais, le parrain l'a aidé à oser et à ne pas avoir peur de s'exprimer même si elle se trompait. Elle avait honte et peur mais elle a pu le surmonter grâce au parrain.

En informatique, elle ne s'y connaissait pas et devait se faire aider pour son CV. Avec l'atelier informatique, elle a découvert word, excel, powerpoint en peu de temps et trouvait que c'était bien expliqué par le parrain.

C'est durant l'atelier « Me regarder », qu'elle a eu un déclic qui lui a permis de remettre en question son projet et s'autoriser à envisager un métier qui lui tenait à cœur, à savoir la pâtisserie. « Me regarder » lui a permis aussi de se libérer de certains poids du passé et de certains blocages dont elle n'avait pas conscience.

« Cela m'a aidé à faire face à la situation que je vivais ». Elle se renfermait sur elle sans s'en rendre compte et cette expérience lui a apporté du positif, ce qui l'a vraiment faite avancer. (Elle ne s'imaginait pas à ce moment-là, en arriver là où elle en est aujourd'hui.)

En parallèle, elle a continué ses démarches afin d'obtenir un nouveau titre de séjour.

Je l'ai ensuite orientée sur un CFA qui a accepté son inscription. Elle avait obtenu une promesse d'embauche pour suivre sa formation en alternance, tout en étant accompagnée par un parrain.

Malheureusement, elle n'a pas pu signer de contrat vu sa situation administrative, et elle a fini par prendre une avocate malgré nos tentatives d'interventions auprès des organismes publics.

L'école a accepté de prendre à sa charge sa formation et elle a pu intégrer un CAP Cuisine malgré sa situation.

Comme elle avait un très bon niveau, elle est directement passée l'année suivante en prépa BTS.

Pendant un été, elle a en parallèle participé à un stage d'atelier d'improvisation avec la Mission Locale.

En Octobre 2019, avec l'aide de son avocate et par décision du tribunal, elle a obtenu un récépissé de titre de séjour.

Ainsi, sur mes conseils, elle a pu intégrer via l'alternance un BTS hébergement, service, cuisine et choisira en 2ème année, la spécialité génie culinaire, et grâce à une ancienne professeure, elle a trouvé une place dans un restaurant gastronomique étoilé où elle travaille actuellement.

« Sans la Mission Locale, je n'en serai pas là, c'est grâce à vous en grand partie que j'y suis parvenue. Au début, c'était long, je n'y croyais pas mais plus le temps passait et plus j'y croyais grâce à vos encouragements. »

PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



Elle est reconnaissante d'avoir bénéficié de cet accompagnement (entretiens réguliers et dans la durée) car, si ça n'avait tenu qu'à elle, elle dit qu'elle n'en serait pas là.

Elle ne s'imaginait pas non plus y arriver à l'école mais elle se savait soutenue et se disait qu'elle n'était pas toute seule.

Ça n'a pas été facile pour elle et son parcours lui a semblé long mais, quand elle regarde le chemin parcouru, elle se dit que ça en valait le coup.

Emma est une jeune âgée de 19 ans.

Originaire du Congo elle est arrivée en France en juin 2018 dans le cadre d'un regroupement familial.

Sa mère est restée au pays. Elle vit avec son père, sa belle-mère et son frère de 23 ans. Les autres membres de la famille (3 sœurs) ont fondé leur propre foyer.

Emma a pris rendez-vous à la Mission Locale en novembre 2018.

Elle s'est présentée à l'entretien, accompagnée de son père. Elle était très réservée et s'exprimait peu.

Elle avait été scolarisée jusqu'à la 3e dans son pays.

A son arrivée en France, elle a bénéficié d'un mois de formation linguistique dans le cadre du contrat d'intégration.

Elle souhaitait approfondir sa connaissance du français et trouver sa voie professionnelle.

Je lui ai présenté la Mission Locale, les actions et dispositifs, les aides financières et je lui ai proposé le Parcours d'Entrée dans l'Emploi.

Emma avait besoin de poursuivre son apprentissage du français, de découvrir le monde de l'entreprise, de prendre confiance en elle et de développer sa mobilité et son autonomie.

Elle a intégré le PEE en novembre 2018 jusqu'en juillet 2019.

Grâce au dispositif d'accompagnement PACEA et dans l'attente de la prise en charge de la région, elle a bénéficié d'un soutien financier et d'une aide aux transports.

Parallèlement au travail sur le projet, j'ai proposé à Emma de rencontrer la psychologue de la Mission Locale, car elle rencontrait des difficultés relationnelles avec son père qui la dévalorisait beaucoup, et de participer à un TREK. Ce qu'elle refuse pour l'instant.

Suite à son parcours sur le PEE, elle s'exprimait davantage et était capable de faire seule certaines démarches.

Les différentes actions (théâtre, stage en entreprise...) lui ont permis de retrouver une certaine confiance dans ses capacités.

Elle a effectué un stage en maison de retraite mais n'était pas sûre d'avoir envie de devenir auxiliaire de vie.

Elle avait besoin de poursuivre le travail sur l'image de soi et le projet afin d'accéder à une qualification.

Poussée par son père, elle a souhaité trouver un emploi. Sa recherche n'a pas abouti mais cette expérience lui a permis de prendre conscience des étapes nécessaires pour atteindre l'objectif d'emploi.

Elle avait besoin de progresser à l'écrit et à l'oral pour intégrer l'e2c. Elle a fait de la mise à niveau de septembre à décembre 2019 sur CBP.



PARCOURS DE JEUNES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

N'étant pas rémunérée, elle a été soutenue financièrement dans son parcours (allocation PACEA et chèques mobilité).

Emma a intégré l'E2C le 3 février 2020. Elle peut maintenant disposer d'environ un an pour progresser dans les connaissances de base et élaborer un projet professionnel.

A son arrivée à la Mission Locale, **mademoiselle** communiquait très peu en français.

Elle a dans un premier temps été orientée sur des cours de français dispensés par la Mission Populaire de Trappes.

Lorsqu'elle a obtenu un récépissé sans autorisation de travailler elle a pu poursuivre son apprentissage du français sur le dispositif Compétences de Base Professionnelles. En parallèle elle a intégré le dispositif d'accompagnement PACEA ce qui lui a permis de pouvoir bénéficier d'allocations pour faire face aux besoins liés à la formation.

Après plusieurs démarches administratives, elle a obtenu un titre de séjour avec autorisation de travailler ce qui lui a permis d'intégrer le dispositif avenir jeunes ou elle poursuit l'apprentissage du français mais également travaille à l'élaboration d'un projet professionnel.

Après avoir effectué deux stages chez un fleuriste qu'elle a beaucoup appréciés, elle fait le choix de poursuivre dans cette voie.

Je l'ai accompagnée dans les démarches de recherche de formation en alternance, formation qu'elle a intégrée en septembre avec l'entreprise où elle a fait ses stages.

Je l'accompagne dans sa recherche de logement en FJT et l'informe qu'en tant qu'apprentie elle pourra prétendre à l'aide MOBILI-JEUNE, aide d'un montant maximum de 100€ mensuel pendant 1 an.

Aujourd'hui mademoiselle parle français, a une formation en alternance et un logement en FJT.

Son prochain projet sera de passer le permis de conduire, la Mission Locale sera là pour l'accompagner et l'informer. Elle y arrivera j'en ai aucun doute, mademoiselle est une battante.

Reçu en premier entretien en février, **F.** est venu accompagné par sa mère.

Il est le cadet d'une fratrie importante, et c'est sur la préconisation de son éducatrice de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) qu'il se présente à la Mission Locale.

Renfermé, peu enclin à se livrer et expliciter ses motivations, c'est lors de ce premier contact plutôt sa mère qui s'exprime pour lui. La demande première est claire et précise : aider F à accéder à une formation en vue d'obtenir le BAFA et être renseigné sur les aides financières mobilisables.

Première difficulté, F n'a que 16 ans (17 ans fin juin) et ne peut donc accéder à un BAFA avant cet anniversaire. Cette contrainte cause grandement de l'inquiétude chez la maman, et alors que le jeune reste stoïque et n'exprime aucune réaction, on sent que sa mère souhaite avant tout que celui-ci soit pris en charge, et aidé à s'inscrire dans un parcours et un projet.

La suite de ce premier entretien va surtout consister



à présenter les différents dispositifs et solutions en termes d'actions de mobilisation, et d'élaboration de projet professionnel, en attendant de préparer un éventuel Bafa, je tente donc de les convaincre de l'intérêt d'intégrer l'un de ces dispositifs, ce qui convient très bien à la mère et laisse pour le moins dubitatif le jeune F (même si sa désapprobation ne sera pas exprimée clairement).

Le jeune étant suivi aussi par un éducateur PJJ dans le cadre d'une mesure éducative d'accompagnement jusqu'à mars, je lui propose de me mettre en relation avec cette éducatrice afin de déterminer de concert la meilleure solution à proposer.

Le jeune F ayant rendez vous le lendemain à la PJJ, il est convenu que l'éducatrice m'appelle en présence du jeune à cette occasion.

Conscient que F n'est pas encore prêt et surtout motivé pour intégrer un dispositif de mobilisation (Avenir Jeunes ou Espace Dynamique d'insertion) je suggère à l'éducatrice qu'il puisse dans un premier temps accéder à un module de l'unité éducative de Versailles (UEAJ) afin de se laisser un temps de réflexion, tout en bénéficiant d'un cadre éducatif allégé, et de décider à l'issue du meilleur dispositif à lui proposer.

Deux autres entretiens (sans la maman) seront nécessaires pour que F accepte d'intégrer l'UEAJ comme première étape de son parcours.

A l'issue, une synthèse sera effectuée avec les éducateurs PJJ afin de décider collectivement la meilleure proposition à faire à F.

Lors de ce dernier entretien F exprime son souhait d'effectuer des stages pratiques (en animation entre autres) afin de décider en connaissance de son orientation future.

C'est donc en accord avec la PJJ que ce jeune intègre en premier l'un de leurs dispositifs, pour revenir à

l'issue vers la Mission Locale, élaborer un projet et un parcours vers peut-être une qualification.

Je souhaitais évoquer un accompagnement long comme souvent, apportant divers arguments sur ce métier de conseiller et nos jeunes ainsi que leurs difficultés.

Mais certains jeunes on ne les voit qu'une fois, et rien ne laisse supposer de l'impact qu'on peut avoir sur eux.

Je me souviens d'un cas comme ça: je reçois une jeune accompagnée de sa mère, en pleine interrogation sur son orientation professionnelle.

Elle devait entrer en formation, mais prise d'un doute qui ne la lâchait pas, son angoisse et ses réflexions ont tellement pris le dessus qu'elle était totalement perdue.

Sa mère, présente et conciliante se montre désarmée face à cette puissante remise en question.

Je la reçois, premier entretien technique, j'écoute, j'essaie de comprendre, et je pose des questions sur comment elle en est arrivée là, quelles étaient ses motivations, ce qui a pu changer etc.... Puis elles repartent.

Quelques mois plus tard, je reçois un courrier de la jeune avec un remerciement expliquant que cette rencontre a été décisive dans sa prise de décision.

Le temps joue un rôle important dans l'accompagnement de nos jeunes parce qu'il permet d'appivoiser, de connaître, de réajuster, mais sans ce que j'appellerai une présence, l'attention et l'écoute, il pourrait être vain.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

NOTRE ORGANISATION PHYSIQUE

Lors de la création de la Mission Locale nous avons fait le choix d'être présents près du public, en ouvrant trois antennes. Avec la fusion avec la Mission Locale de Plaisir nous avons maintenant 4 implantations situées dans les 4 communes dont le plus grand nombre de jeunes est originaire. Dans le cadre du travail préparatoire à la fusion, nous avons étudié la question de transformer radicalement notre organisation, par exemple en nous regroupant sur un site unique tout en organisant des permanences dans la plupart des communes. Finalement, nous avons opté pour le maintien des 4 sites, car si cela génère des coûts fixes de fonctionnement, cela permet aussi de par leurs implantations de proposer un lieu d'accueil facilement accessible quelle que soit la commune d'origine du jeune.

* **Quatre sites d'accueil** : Elancourt, Guyancourt (qui héberge aussi dans un espace séparé l'équipe Garantie Jeunes), Plaisir et Trappes (seul site mono-communal). Ces sites sont ouverts toute la semaine dans des locaux spécifiques et identifiés comme tels, afin d'offrir un service de proximité, ils accueillent chacun entre 1000 et 1500 jeunes par an, essentiellement sur rendez-vous. Chaque site comprend un pré-accueil, entre 4 et 6 bureaux individuels, une salle d'accompagnement à la recherche d'emploi, et sur certains des ordinateurs en libre accès semi-accompagné. Chaque équipe est donc composée de 6 à 8 salariés.

* **Cinq permanences** (Magny, Les Clayes sous bois, Villepreux, Voisins et Beynes), une à deux matinées par semaine,

* **Un point de rencontre** tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC,

* **Le siège à Trappes**, où sont organisées certaines actions collectives, telles les prestations d'orientation ou certaines informations collectives, et où sont aussi

remises les aides financières gérées par la Mission Locale. Le siège héberge aussi les postes uniques et les responsables de service.

*et quatre services, le **Service Accueil**, le **Service Orientation-Formation**, le **Service Emploi et Relations Entreprises** et le **Service Garantie Jeunes**.

Les sites et le siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou à des rencontres avec des partenaires. Le site de Plaisir assure une nocturne jusqu'à 20 heures le jeudi soir afin de pouvoir accueillir les jeunes qui sont en emploi ou en formation, ou leurs parents..

Cette organisation un peu institutionnelle est en phase avec nos objectifs et avec le fonctionnement des jeunes qui osent pousser la porte. Mais certains jeunes ne sont pas encore capables de faire la démarche d'aller vers nous, ou ont un a priori négatif sur la mission locale, ou n'ont pas été satisfait des réponses qu'ils ont pu y trouver précédemment, ou ont besoin d'être remobilisés, ou ce n'était pas le bon moment, ...

C'est pourquoi, depuis 2014 nous avons embauché **un Adulte-relais, Médiateur de l'Emploi**, qui intervient hors les murs, prioritairement avec les jeunes habitant en Quartiers en Politique de la Ville. Succinctement, son rôle est d'aller vers les jeunes qui ne sont jamais venus à la Mission Locale et aussi vers ceux qui n'ont pas trouvé, auprès de la Mission Locale ou d'autres structures du SPE, les réponses qu'ils attendaient, et à partir de leur situation, leur présenter ce que ces structures peuvent leur proposer. Il est d'autant bien placé pour comprendre et reprendre les réticences des jeunes, qu'il est lui-même un ancien jeune qui s'est cherché. Ayant intégré une formation de moniteur éducateur, il a été remplacé en début d'année par une ex-jeune qui a un peu le même profil.



L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

➤ L'approche globale

Plus de 35 ans après leur création, les missions locales ont fortement évolué, se sont transformées et sont elles aussi touchées par des injonctions de gestion et de rendu-compte, au point qu'on peut parfois se demander si nous sommes au service des jeunes ou si ce ne sont pas eux qui sont à notre service afin d'atteindre nos objectifs, ou plutôt les objectifs quantitatifs que nous ont assignés certains financeurs, se faisant ainsi tout comme nous, instrumentaliser.

Cependant, nous avons réussi à préserver un des fondamentaux préconisés par Bertrand Schwartz, **l'approche globale**. Nous pouvons la définir comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir,... Cela nous permet de travailler avec le jeune sur un **diagnostic partagé**, sur des objectifs réalistes et donc sur des plans d'action.

Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi de terrain très développé.

➤ Travailler avec les jeunes un projet professionnel réaliste et réalisable.

La première demande de quasiment tous les jeunes lors du premier accueil concerne l'insertion professionnelle et donc l'accès à un emploi qui leur apporte des satisfactions.

En France nous n'avons pas vraiment une culture de la préparation à l'orientation vers un métier, ou une filière de formation.

Et très souvent pour les jeunes qui ne sont pas admis à poursuivre en filière générale, ce choix doit être fait dans l'urgence et sans beaucoup d'accompagnement.

Et ainsi nombre de jeunes s'adressent à nous, en n'ayant pas de projet et en connaissant un nombre de métiers très limité.

C'est pourquoi nous avons accompagné dans leur réflexion sur leur projet professionnel, 67% des jeunes accueillis.

Aussi pour ceux qui ne connaissent pas du tout le monde du travail et n'ont pas réellement de projet, la Région Ile de France propose des formations longues d'Elaboration de Projet Professionnel.

Les conseillers peuvent aussi avec des jeunes ayant bien avancé dans ce questionnaire, creuser et affiner leur projet dans le cadre de l'accompagnement individuel en leur proposant souvent de le valider via des stages pratiques en entreprise dans le cadre des PMSMP.

La Mission Locale s'est dotée rapidement après sa création d'un service orientation, fin de proposer aux jeunes en interne des bilans. Le volume de salariés affectés et donc le nombre de prestation réalisable a fluctué au fil du temps au gré des financements.

Jusqu'en 2017, la Région Ile de France avait ainsi confié aux Missions Locales, la réalisation de Parcours d'Orientation Professionnelle, qui se déclinaient sous deux formes, une forme individuelle qui s'apparentait aux bilans classiques et une forme collective à destinations de ceux qui ne souhaitaient mener un travail d'élaboration long.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Ne disposant plus de financement spécifique, nous avons travaillé en 2019 à proposer dans le cadre des projets ITI SQY cofinancés par le FSE, la réalisation de bilans d'orientations.

Cette prestation est une prestation à dominante individuelle comprenant au moins 4 entretiens individuels, et 2 temps en collectif, une séance de tests et une séance de documentation.

Au cours des entretiens, le jeune est accompagné afin de ressortir ses qualités/défauts, ses centres d'intérêt, ses compétences, ...

La séance de tests permet de mesurer ses potentialités, d'explorer ses intérêts métier, et de mettre en valeur les différentes facettes de sa personnalité, ...

Une séance de recherche documentaire aide le jeune à affiner ses idées de projet professionnel en se confrontant à la réalité des pré-requis des centres de formation et du marché du travail. A l'issue de ce bilan, nous incitons les jeunes à valider leur projet en réalisant une ou plusieurs PMSMP.

168

Jeunes ont réalisé un bilan pour un objectif d'au moins 150 jeunes

↳ La documentation - communication

L'accompagnement des jeunes dans leur réflexion sur leur projet ou la recherche de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes nécessitent un travail de recherche documentaire, qui peut être fastidieux et

chronophage.

Nous avons donc en interne une documentaliste à qui nous confions trois missions.

Animer dans le cadre des prestations d'orientation des ateliers de recherche documentaire afin d'aider les jeunes à mieux cerner les métiers qui les attirent et à repérer les formations adaptées.

Elle reçoit aussi en individuel les jeunes qui formulent une demande complexe de recherche de formation.

Elle a aussi constitué à destination des conseillers un fond documentaire qu'elle veille à mettre à jour et à enrichir.

La documentaliste prend aussi en charge la conception des outils papier de communication et la mise à jour de notre site internet.

↳ Suivre une formation afin d'accéder à un emploi

Plus de 40% de notre public n'a validé aucun diplôme, et seulement environ un tiers a obtenu un diplôme de niveau BAC ou plus, majoritairement dans des filières générales et certains jeunes ne veulent pas exercer dans le secteur du diplôme professionnel préparé, suite à une orientation mal préparée ou une expérience difficile.

En même temps que s'est développé le chômage de masse, les entreprises déplorent une inadéquation entre le contenu des formations professionnelles et leurs besoins en compétences.



574

Entrées en formation

91

Rescolarisations

L'accès à la formation sous ses diverses formes a été travaillé avec 53% des jeunes reçus.

Cela va de l'information sur l'offre de formation à la mise en relation avec les centres de formation y compris les CFA, en passant par l'aide au transport liée à la formation, les aides financières liées au coût de certaines formations, l'info sur le CPF, ...

Dans imilo, 574 entrées en formation pour 523 jeunes ont été saisies, dont 310 financées par le Conseil Régional Ile de France. Ces formations présentant l'avantage pour notre public d'être gratuites et rémunérées.

81 jeunes ont intégré l'E2C cette année, 71 FREE Compétences dans le cadre du PEE et 20 jeunes l'EDI.

Une cinquantaine d'entrées ont été réalisées sur des actions financées par Pôle Emploi. 80 ont nécessité des financements spécifiques souvent multiples avec bien souvent une participation du jeune en complément.

Cela ne reflète certainement pas toutes les entrées en formation, en effet, certains jeunes oublient de nous informer qu'ils sont entrés en formation et ne répondent plus aux sollicitations de leur conseiller et par ailleurs, en fonction des relations que nous entretenons avec les centres de formation, nous n'avons pas le même niveau de retour d'information.

Avec les centres de formation du territoire, nous participons à des instances d'entrées et/ou de suivi, et les conseillers rencontrent assez régulièrement les jeunes au sein de ces organismes afin d'assurer un suivi lorsque cela se déroule bien et aussi lorsqu'il y a des difficultés, telles l'absentéisme, le manque d'investissement ou des problèmes comportementaux.

Traditionnellement les orientations vers les centres de formation s'effectuaient via des fiches de liaison.

Depuis septembre 2019, Pôle Emploi a généralisé l'utilisation d'une application qui était en test dans une région, dénommée OUIFORM.

C'est un outil de positionnement et de suivi des demandeurs d'emploi en recherche de formation ou en situation de formation à destination des partenaires de pôle emploi (ML, CAP EMPLOI, APEC).

Il est interconnecté avec d'autres outils comme le portail de l'emploi (interface Pôle Emploi), AUDE, KAIROS (portail des OF) et imilo (outil des ML).

Le positionnement sur certaines formation peut donc être réalisé directement via le dossier du jeune dans imilo.

Les objectifs de OUIFORM sont les suivants :

- Simplifier la procédure de positionnement
- Harmoniser les pratiques de positionnement sur les formations par l'utilisation du même outil
- Visualiser les places disponibles en formation en temps réel
- Positionner sur des RDV ou des informations collectives, voir les personnes positionnées
- Raccourcir les délais d'entrée en formation
- Accéder au suivi en formation



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

La saisie des actes se fait automatiquement (Mise en relation formation, création de la situation formation si le jeune est accepté, ...). Ce qui sera un gain de temps pour les conseillers

La ML a participé à l'inauguration du campus du Numérique sur Elancourt qui regroupe 2 des 7 organismes (POP School et SIMPLON) de l'Ecole du numérique.

Le développement de cette offre de formation dans le secteur de l'informatique, facilite l'accès des jeunes de bas niveau à ce type d'actions de formation.

Cependant, nous observons que l'accès à l'emploi ensuite reste compliqué, les employeurs connaissant peu ce type de formations.

Une présentation des formations proposées par le campus a eu lieu à la Mission Locale le 16 juillet.

11 jeunes étaient présents. 8 ont intégré une des formations de développeur WEB ou Data Security Helper entre octobre 2019 et janvier 2020.

Par ailleurs, chaque année, des organismes viennent présenter leur formation ou action aux conseillers.

Cette année, ce sont : le Lycée des possibles accessible aux jeunes décrocheurs, la plateforme informatique « Built to Build », SKOLA (POE en vente) et TEAME (remobilisation par la création d'entreprise fictive) qui ont pu parler de leur action.

Nous participons toujours aux plateformes de décrocheurs au CIO avec les différents partenaires afin de voir quelles solutions proposer aux jeunes.

L'année prochaine, un décret va paraître concernant l'obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans. Les Missions Locales seront tête de file de la mise en œuvre de cette obligation et à priori aussi du respect par les jeunes de cette obligation !

↳ L'accompagnement à la recherche d'emploi

Aujourd'hui, toute personne ayant un équipement informatique, peut effectuer une recherche d'emploi de chez soi, en consultant les sites d'offres, les sites corporate et ceux de conseils sur les techniques de recherche d'emploi, ainsi que les réseaux sociaux.

Mais cela nécessite aussi de savoir faire le tri parmi des sites de qualité inégale, et d'être rigoureux, organisé, persévérant, autonome et d'être en capacité de présenter une candidature qui retiendra l'attention du recruteur.

Nous sommes convaincus que la majorité des jeunes que nous accueillons ont besoin d'être accompagnés, conseillés individuellement, outillés, soutenus,..., relancés, afin de mener à bien leur recherche d'emploi.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'affecter à chaque site un conseiller entièrement dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi.

Ces conseillers proposent deux modalités d'accompagnement selon l'autonomie des jeunes, des ateliers pour ceux qui ont une certaine autonomie, et un accueil en individuel pour les moins autonomes. Ces derniers peuvent aussi être soutenus dans leurs démarches par des parrains ou marraines.

Plus de

850

Ateliers programmés



↳ Les ateliers Techniques de Recherche d'Emploi

Nous programmons chaque semaine au siège, trois à quatre ateliers. Ces ateliers ont pour objectif de travailler avec le jeune les outils de la recherche d'emploi en le rendant acteur de leur élaboration.

Maîtriser ces outils, comme le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et la préparation et la simulation d'entretien, est indispensable pour que la recherche d'emploi ait de bonnes chances d'aboutir. Et, nous devons faire beaucoup de pédagogie en ce sens, car spontanément les jeunes préfèrent par exemple recopier un modèle type de lettre de motivation, ou attendent qu'on la rédige à leur place.

L'objectif de ces ateliers est que les jeunes co-construisent avec l'animateur de l'atelier leurs propres outils personnalisés de recherche d'emploi et surtout se les approprient. Ainsi, ils apprennent à « se vendre », à se connaître et à avoir confiance en leurs compétences, afin de mettre en valeur ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent faire sur le papier et à l'oral. Ils sont alors prêts à comprendre les attentes des recruteurs et à y répondre.

↳ Les ateliers d'accompagnement dans les Recherches d'Emploi

Ces ateliers se déroulent, contrairement aux ateliers TRE, sur les 4 sites de la Mission Locale, à raison de trois à quatre ateliers par semaine. Ces ateliers fonctionnent en « libre-service », et regroupent en moyenne 4 jeunes, qui viennent au rythme auquel ils le souhaitent, et pour certains la fréquentation nous semble pas assez assidue.

Nous avons donc travaillé à faire évoluer ces ateliers, et nous testons une formule qui s'apparente plus à un

club de chercheurs d'emploi qui présente l'avantage d'un engagement du jeune à venir régulièrement.

↳ La relation entreprise

La Mission Locale ayant un ancrage local, nous avons toujours cherché à travailler avec les entreprises du territoire. Nos jeunes ont la chance d'habiter dans un bassin très dynamique, mais avec une surreprésentation des emplois très qualifiés.

Nouer des relations avec les entreprises locales permet d'aller au-delà de recueillir des offres et effectuer des mises en relation. Ainsi, nous essayons de négocier avec les recruteurs qu'ils ajustent leurs attentes aux profils de nos jeunes, qu'ils modifient leurs pratiques de recrutement, par exemple en proposant en amont de mettre en place une PMSMP afin de tester en situation les jeunes. Afin de sécuriser l'intégration nous pouvons leur proposer un accompagnement dans l'emploi.

Nous leur proposons aussi de faciliter leurs recrutements, par exemple en les invitant à les réaliser dans nos locaux, souvent sous forme de job dating. Et cette année nous avons développé les visites d'entreprises associées à des recrutements. Cela a permis à des jeunes de découvrir des métiers et opportunités d'emploi auxquels ils ne pensaient pas et aussi de comprendre l'organisation d'un service ou d'une entreprise.

La relation entreprise, c'est aussi leur proposer les mesures favorisant l'accès à l'emploi des jeunes, et donc signer pour le compte de l'Etat les contrats aidés. Or depuis l'arrêt brutal des Emplois d'Avenir en 2017, les contrats aidés favorisant réellement l'accès à l'emploi des jeunes ne constituent plus une priorité.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Un an de rapprochement entreprises-jeunes



elis

Mohamed B. : « Voir les exigences et contraintes des postes avant l'entretien c'est bien ! »

PRÉSENTATION DES METIERS, VISITE + JOBDATING



Missions Locales
I.L. DE FRANCE

1000 jeunes accueillis sur le stand des missions locales

PARTICIPATION A PARIS POUR L'EMPLOI DES JEUNES



Legendre

JOBDATING LEGENDRE



Bois d'Arcy

TENNIS CLUB de PLAISIR

Matthieu B. : « Pendant ce contrat, le plus beau de réfléchir sur mon projet. J'ai acquis une vraie expérience professionnelle et plus confiance en moi »

SIGNATURES DE CONTRATS PEC



JCDecaux

JOBDATING JC DECAUX

Cristiano B. : « Après deux stages, je suis en contrat de plus mais j'apprends beaucoup et c'est cool ! »

JOBDATING JC DECAUX



KORIAN

JOBDATING KORIAN

Présentation métiers, visite et jobdating

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES



Un an de rapprochement entreprises-jeunes

RECRUTEMENT CLE'O

Le service de la jeunesse (est votre partenaire)

RECRUTEMENT CLE'O

FORUM DES EMPLOIS ET DU VOLONTARIAT DANS LES MÉTIERS EN UNIFORME

La Police Nationale : l'Excellent concept innovant

51 jeunes particulièrement motivés par les métiers en uniforme

en piste ? SQ EMPLOI
Jeudi 4 avril 9h-20h30

3400 visiteurs

PARTICIPATION A « EN PISTE SQYEMPLOI » - ANIMATION AUX ESPACES « BOOSTER »

JOB DATING EUROMASTER

EUROMASTER

Vincent X : « Bonne expérience, maintenant je suis en CDI chez ALLO FRED et tout se passe bien ! »

PARTENARIAT EUROMASTER

JOB DATING EATON

EATON

JOB DATING EATON SUR SITE

ŒUVRE FALRET

39 jeunes suivis ayant une RQTH

Une référente dédiée sur ce dossier

RENCONTRE AVEC L'ŒUVRE FALRET A L'ESAT COTRA PRÉSENTATION DE L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ A DESTINATION DE NOS JEUNES PH



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Un an de rapprochement entreprises-jeunes

LA SOCIÉTÉ O2
Rattachée au département de l'Essonne

O₂
Ligne directrice

PARTENARIAT O2

PETIT FORESTIER

Caractéristique :
J'ai une formation de forestier et chez Petit Forestier, je suis enfin en CDI dans ce métier qui me passionne !

PARTENARIAT « PETIT FORESTIER »

HILTI

Antonio S. « J'y suis depuis août et ça me plaît beaucoup ! »

RENCONTRE ET PARTENARIAT RANDSTAD INHOUSE POUR HILTI

PRIMARK

348 candidatures reçues sur 3 jours

Article actu78.fr

Plaisir

Anouï A. « J'ai beaucoup appris et aimer travailler pour la ville ! »

CHANTIERS D'ÉTÉ – VILLE DE PLAISIR



Un an de rapprochement entreprises-jeunes





L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

↳ L'accès des jeunes au logement

500

jeunes ont abordé la question du logement avec leur conseiller

Comme nous le verrons plus loin, au premier accueil, environ 20% des jeunes n'ont pas d'hébergement stable à court ou moyen terme. Car si seulement 1% des jeunes se déclarent SDF, environ 10% sont placés en hôtel, hébergés très provisoirement par des amis ou leur famille élargie, squattent en sur-occupation dans des foyers, et 10 autres pourcents résident en Foyer, principalement des FJT. Et l'ensemble de ces jeunes, au cours de leur avancement dans leur vie personnelle et professionnelle, souhaitera à un moment accéder à un logement autonome. Or, ces jeunes ont généralement des ressources modestes, et l'offre de petits logements est rare.

Afin d'aider les jeunes à accéder à un logement stable, nous pouvons compter sur le CLLAJ SQY, qui d'une part les reçoit en individuel afin de les informer et les accompagner dans leurs démarches, y compris pour les DALO et DAHO, et d'autre part anime des informations collectives auprès des jeunes en Garantie Jeunes.

Pour les jeunes qui ne peuvent encore accéder au logement autonome, nous avons la chance d'avoir quatre Résidences pour Jeunes Actifs sur le territoire et plusieurs structures d'hébergement spécifiques.

Et pour les jeunes qui sont dans l'urgence ou n'ont pas la stabilité de revenus permettant d'intégrer ces structures, nous sommes démunis, car le SIAO et le 115 n'ont pas toujours la capacité et la réactivité nécessaires pour répondre aux besoins.

L'accès des jeunes à la santé

772

jeunes ont abordé la question de la santé avec leur conseiller participants

Dans la grande majorité des cas, ce sont les conseillers qui prennent l'initiative d'aborder les questions de santé avec les jeunes, car si il est un sujet, spontanément peu abordé par les jeunes, c'est bien celui de la santé. Soit parce qu'à leur âge cela ne fait partie de leurs priorités, soit parce que lorsqu'ils y sont confrontés, cela renvoie à l'intime, pose problème, ..., et qu'ils ne voient pas toujours en quoi cela peut faire obstacle à leur insertion professionnelle. Cependant certains jeunes nous font part d'importants problèmes de santé, pour lesquels ils ont souvent du mal, soit à faire les démarches de prise en charge par des professionnels de santé, soit à pouvoir assurer financièrement le coût non pris en charge par l'assurance maladie et éventuellement une mutuelle.

Cependant, nous nous devons de les sensibiliser à quelques fondamentaux, tels, l'accès au droit et les démarches à effectuer pour bénéficier d'une couverture maladie, et si besoin d'une couverture complémentaire, ou la prévention, que cela concerne la santé générale, l'alimentation, mais aussi les conduites à risques, et les relations amoureuses.

Et il y a aussi les thèmes qu'il est parfois plus difficile d'aborder, tels la souffrance psychique ou le handicap, qui font souvent l'objet de déni de la part des jeunes et/ou de leurs parents, ce qui ne facilite pas l'accompagnement aux démarches.



Nous avons proposé 223 orientations à priori acceptées par les jeunes, vers des partenaires, tels le lieu d'écoute, des médecins, les centres de PMI, l'IPC pour réaliser un bilan de santé...

Nous sommes partenaires du Parcours Santé Jeunes, mis en place par la CPAM. L'objectif de ce dispositif est d'offrir, aux jeunes de 16 à 25 ans, un accompagnement global et personnalisé : de l'ouverture des droits à l'accès aux soins. Dès lors les conseillers sont amenés à monter les dossiers (CSS, AME, ouverture de droits,...).

Cependant nous rencontrons des difficultés à mesurer l'efficacité du dispositif ce qui explique en 2019 une baisse de prescriptions. En effet le délai de traitement des dossiers qui devaient passer en circuit court, n'est pas encore aujourd'hui satisfaisant pour certains dossiers. Une réunion avec la CPAM est prévue en 2020.

de recherche d'emploi dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, du commerce international... Plusieurs dispositifs existent afin de préparer les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude, au départ et les accompagner sur place, tant en Europe que dans d'autres pays tels le Canada. 17 jeunes ont pris contacts avec les organismes pouvant les accompagner dans la préparation de leurs projets.

Nous l'avons aussi vu dans les récits, la mobilité fonctionne aussi dans l'autre sens avec des jeunes qui quittent leur pays espérant un avenir meilleur en France, et qui quittent leur région pour des raisons affectives ou pour se former.

↳ La mobilité

63

jeunes ont évoqué
une envie de partir à l'étranger

Comme nous savons pu le lire précédemment, vivre une expérience à l'étranger, que ce soit dans un but linguistique, professionnel, humanitaire, ou tout simplement dans un objectif personnel, enrichit profondément, et constitue souvent un atout apprécié des employeurs.

Les jeunes qui nous font part de leur projet de partir à l'étranger ont souvent des projets de formation ou

↳ La culture

57

participants

164

participations aux 20 sorties

Cela fait onze ans que nous avons fait le choix d'accompagner les jeunes dans la découverte de la diversité de l'offre culturelle du territoire. Notre objectif est de proposer aux jeunes de sortir de leur quotidien en les accompagnant pour assister à des spectacles et découvrir des lieux qu'ils n'auraient jamais découverts par eux-mêmes.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Notre principal partenaire pour la mise en œuvre de ce Parcours Culturel est le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines où la découverte du spectacle vivant est très variée.

Nous avons également comme partenaires historiques, la Ferme de Bel-Ebat (Guyancourt) ainsi que la Merise (Trappes).

Lorsque c'est possible, les chargés de communication des salles organisent pour notre groupe, une rencontre avec les artistes après les spectacles, ce qui permet d'échanger sur les ressentis de chacun.

Fréquemment nous concluons la soirée autour d'un verre pour discuter de façon informelle avec les jeunes de tout et de rien. Parfois cela permet à des jeunes de faire part de difficultés qu'ils n'ont pas réussi à verbaliser avec leur conseiller et pour certains jeunes, sortir de leur quotidien, assister à des spectacles de qualité, rencontrer des pairs, nouer des relations cela leur permet de reprendre confiance et de se réengager dans des démarches.

Durant cette année, nous avons accompagné les jeunes à 17 spectacles (danse, théâtre, musique, cirque, humour et improvisation théâtrale). Nous sommes allés participer à l'enregistrement de l'émission « Clique » diffusée sur Canal Plus. Nous avons aussi visité le parc France MINIATURE, ce qui a permis aux jeunes de découvrir le territoire national avec son patrimoine, sa richesse et sa diversité Et Radio Sensations a proposé d'interviewer deux jeunes sur leur parcours à la Mission Locale, expérience que nous renouvelerons en 2020 en en les centrant sur certaines thématiques.

Nous travaillons, pour la future saison, à nouer de nouveaux partenariats, notamment avec la salle Jacques Brel et à la Ferme du Manet à Montigny le Bretonneux, le Scarabée (La Verrière) et avec la salle la Barbacane (Beynes).

➤ L'accès au droit

106

Jeunes ont bénéficié d'un premier niveau d'information juridique

Les jeunes que nous suivons connaissent peu le fonctionnement de la justice, et ne savent où s'adresser et comment agir. Nous ne sommes pas juristes, mais sommes en capacité de donner un premier niveau d'information sur les problématiques les plus fréquentes. Elles concernent le droit du travail, période d'essai, ruptures, non-paiement des salaires ou des heures supplémentaires, les discriminations souvent liées à l'origine, le droit des étrangers, et la violence intrafamiliale. Pour les questions complexes et l'accompagnement dans les procédures, nous orientons les jeunes vers la Maison de la Justice et du Droit, sachant que très peu de jeunes n'engagent une procédure, car cela leur paraît trop long et complexe, et aussi car cela peut être coûteux.

377

jeunes accompagnés dans leurs démarches administratives

Et il y a aussi l'accompagnement à l'accès aux droits. Le premier contact avec la plupart des organismes ainsi que l'actualisation et le suivi des dossiers, sont maintenant dématérialisés.



Or pour pouvoir effectuer ces démarches il faut bien sûr un ordinateur et souvent un scanner, mais surtout rentrer dans la logique de l'application, comprendre les différents champs et renseigner l'ensemble des rubriques. C'est une nouvelle mission que nous nous devons d'assurer, même si cela s'avère très chronophage.

suivons cet accompagnement renforcé aussi lorsque les jeunes relèvent du milieu ouvert.

ACTIONS BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES

↳ Les jeunes sous main de justice

36

Jeunes suivis en détention

71

Jeunes suivis en milieu ouvert

↳ Parrainage

91

jeunes accompagnés par

16

Marraines et parrains

Et il y a aussi des jeunes qui ne respectent pas toujours la loi, voire pour certains rarement. L'éventail des peines alors prononcées est large et va du rappel à la loi, à l'incarcération souvent pour quelques mois mais aussi parfois pour de longues peines, en passant par les TIG, le sursis,...

Nous avons piloté en 2016 pour les Missions Locales du département, la mise en place de référents justice et de permanences régulières dans les lieux de détention.

Nous assurons deux permanences par mois à la Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy. Cela nous permet de proposer une régularité de l'accueil des jeunes incarcérés, et de toucher un plus grand nombre de jeunes, de travailler avec eux dans la durée, et cela renforce notre collaboration avec les éducateurs du SPIP. Nous pour-

Le parrainage, assuré par des bénévoles essentiellement des retraités, a pour objectif d'accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi, les jeunes qui en sont le plus loin en leur proposant un accompagnement individualisé, une aide aux démarches qui peut aller jusqu'à dans un premier temps effectuer celles-ci à leur place afin qu'ils apprennent à les faire ensuite, des préparations aux entretiens, un accompagnement physique aux entretiens, ..., une mobilisation intensive dans la recherche de solutions

Mais le parrainage, c'est aussi une écoute, un partage, un lien fort qui se tisse, ..., de belles rencontres, mais aussi parfois des échecs, voire de l'épuisement des parrains, ..., un don de temps et de disponibilité bénévole. Certains parrains animent aussi des ateliers linguistiques, français Langue Etrangère ou anglais.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

En appui des conseillers en insertion et des conseillers emplois, les parrains et marraines reçoivent les jeunes sur les antennes selon un rythme déterminé entre eux. Ces temps d'accompagnement des jeunes sont souvent plus longs que ce que peuvent proposer les conseillers qui sont soumis à la pression de l'accueil.

Ces accompagnements peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années et la relation se prolonge souvent, bien après que le parrainage ait été clôt administrativement pour accès à l'emploi.

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

🔗 Plateforme service civique

15

Jeunes se sont engagés en Service Civique

La Mission Locale est labellisée plateforme de Service Civique. Notre mission est double. Nous faisons la promotion du Service Civique auprès des employeurs potentiels et les aidons à repérer des missions à proposer aux jeunes. Nous portons pour ces structures le poste, assurons le suivi avec l'ASP et exerçons la responsabilité employeur, dans le cadre d'une convention de mise à disposition entre la Mission Locale et la structure d'accueil.

Le service civique, à destination des 16-25 ans est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs,

développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. La mission proposée doit être complémentaire de celles assurées par les salariés de la structure.

La durée hebdomadaire est d'au moins 24 heures, mais peut aller jusqu'à 48 heures, elle donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou en numérique, pris en charge par la Mission locale, et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.

Voici les principales missions effectuées par les jeunes

- * Favoriser la mixité sociale
- * Lutter contre la fracture numérique
- * Favoriser l'accès à la culture
- * Encourager la pratique d'une activité physique et/ou d'une alimentation équilibrée

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

🔗 Sauveteur Secouriste du Travail

48

jeunes ont validé le SST

Dans le cadre de l'accompagnement Garantie Jeunes, nous proposons aux jeunes de suivre la formation de Sauveteur Secouriste du Travail. Nous avons confié à l'Ecole Jeanne Blum, l'animation de 7 sessions auxquelles ont participé jusqu'à la fin 48 jeunes, ce qui leur a permis d'obtenir le certificat de SST.



Cette action permet à ces jeunes de développer et consolider une conscience citoyenne et de mieux appréhender les premiers gestes qui sauvent. Pour certains, c'est aussi la première validation qu'ils obtiennent et cela constitue un plus sur leur CV.

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

choses sur ce qu'ils peuvent, d'une part changer afin de retrouver un élan, une motivation, ..., parfois une envie de continuer à vivre, et d'autre part sur ce qu'ils ne peuvent pas changer et se mettre alors dans une attitude d'acceptation, ne plus être dans la culpabilité. Il est alors important de mettre des mots de réconciliation, des mots signifiant le changement.

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE

↳ Le Lieu d'Ecoute

70

Jeunes reçus en entretien

Peu après sa création, la Mission Locale a décidé d'intégrer à son offre de service, un Lieu d'Ecoute Psychologue, confié à une psychologue clinicienne. Malgré le nombre de structures privées ou publiques pouvant assurer une prise en charge de ce type, il nous semblait indispensable de proposer ce service en interne.

Car une majorité de ce public a une image très négative des questions concernant la santé mentale, et cela facilite l'acceptation et la transition de proposer aux jeunes de rencontrer une psychologue en interne.

Le Lieu d'écoute s'adresse à des jeunes en souffrance psychique ponctuelle ou plus ancrée. Pour eux, la question de pouvoir s'engager dans des démarches d'insertion socio-professionnelle, même si elle est présente en filigrane, n'est bien souvent pas première.

L'objectif premier est de les aider à verbaliser, sans censure, mais en essayant de cadrer l'échange. Puis au fil des séances de les accompagner à faire la part des

↳ Me Regarder

33

participants

Cette action, qui dure 2 jours, est animée par une intervenante extérieure qui travaille à partir de supports plutôt ludiques avec des groupes modestes de 5 et 10 jeunes. Les ateliers ont pour objectif de permettre au jeune d'analyser l'image qu'il donne de lui, de comprendre celle qu'il a de lui et d'analyser ses interactions en situation de groupe. Environ 15 jours après la session, nous organisons un rendez-vous de synthèse, avec leur conseiller et l'animatrice de cet atelier, afin de faire un retour sur l'atelier et sur les pistes de suite de parcours.

Cette action bénéficie du soutien de l'ACSE



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

L'ENSEMBLE DES 4476 JEUNES ACCUEILLIS

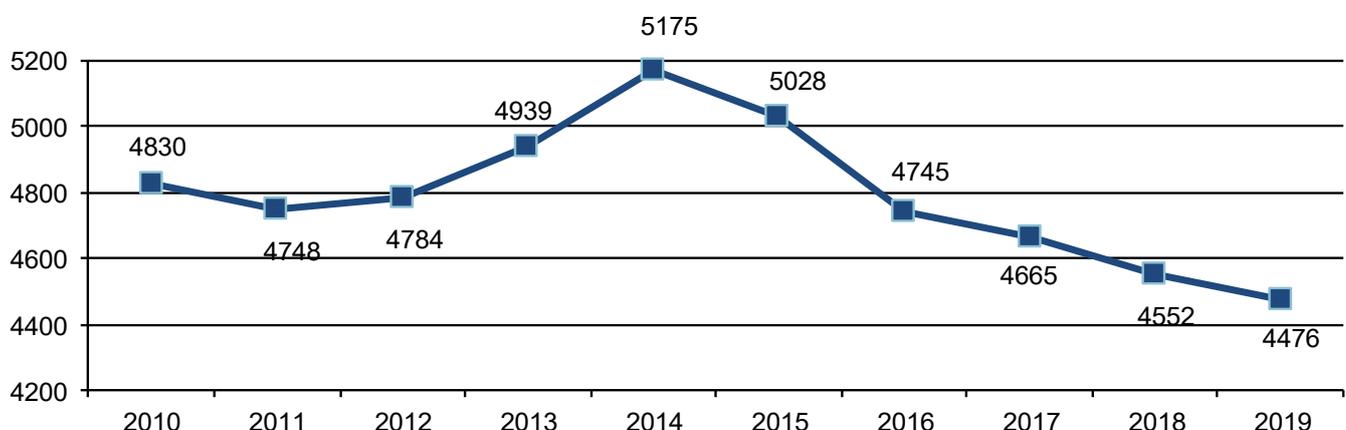
➔ Caractéristiques et évolution de notre public

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les premiers contacts ainsi que les propositions alors faites constituent un moment clé qui va permettre que le jeune ait le sentiment que son conseiller va pouvoir l'accompagner efficacement soit pendant quelques semaines ou mois pour certains, soit pendant de nombreuses années au gré de l'évolution du jeune et de sa situation.

2950 jeunes, soit près des deux tiers des jeunes accueillis en 2019, étaient déjà venus les années précédentes. Ainsi 63% des premiers accueils de 2018 sont revenus en 2019. Et parmi les anciens suivis en 2019, 70% étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans, 24% depuis 4 à 6 ans et 6% depuis 7 à 10 ans, sans compter quelques dizaines d'anciens jeunes ayant largement dépassé les 26 ans, et qui continuent à solliciter leurs anciens conseillers (mais leurs dossiers étant anonymisés, nous ne pouvons le valoriser).

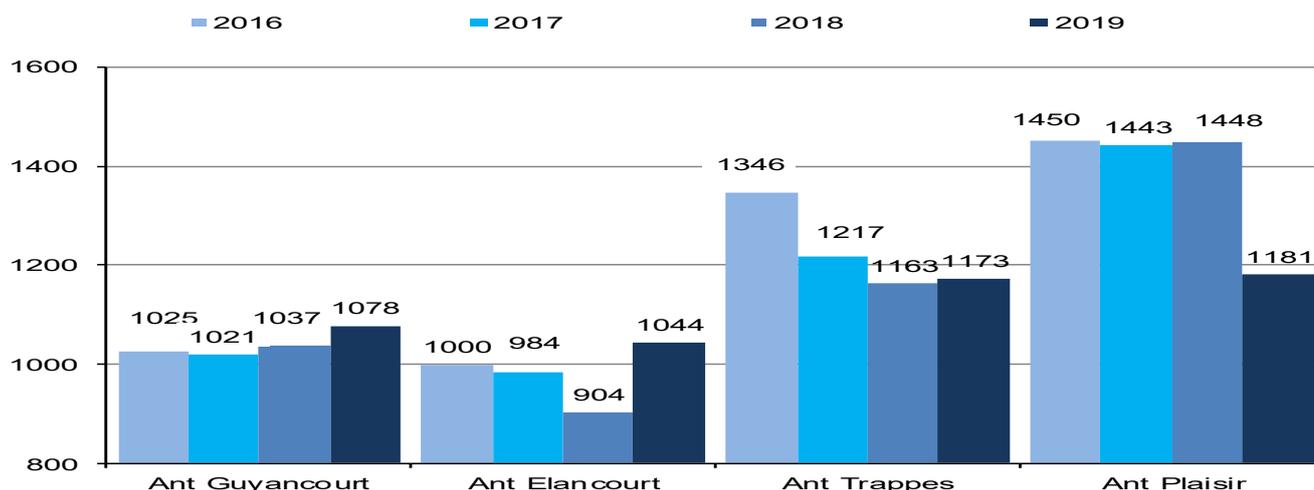
Nous avons accueilli 76 jeunes de moins qu'en 2018, soit une baisse de 1.7%. Ainsi depuis le pic de 2014, le volume de jeunes accueillis a baissé de 13.5%, dont la moitié est due à la diminution du nombre de premiers accueils sur cette période, baisse enrayée cette année.

Évolution du nombre de jeunes suivis



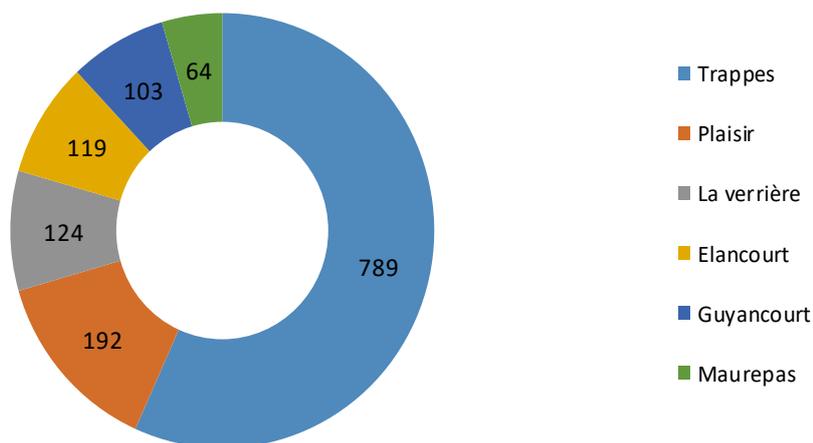


Évolution du nombre de jeunes reçus sur chaque antenne



On constate pour les antennes de Guyancourt et de Trappes de petites hausses comprises entre 1 et 4%. Pour l'antenne d'Elancourt, la hausse de 15.5% est due à une forte augmentation de l'accueil des Mineurs Etrangers Isolés, et aussi à la résolution de nos problèmes d'internet qui avaient perturbé le service rendu et donc dissuadé certains jeunes de venir. A l'inverse sur le site de Plaisir, on déplore une baisse de 18.4% du nombre de jeunes accueillis. Le fonctionnement de l'antenne a été perturbé par des absences longues pour maternité ou problèmes de santé, et le remplacement de ces salariés a été assez compliqué. Près de 93% des jeunes reçus résident dans l'une des 12 communes composant Saint Quentin en Yvelines. Et plus de la moitié habitent à Trappes, Plaisir, Guyancourt ou Elancourt.

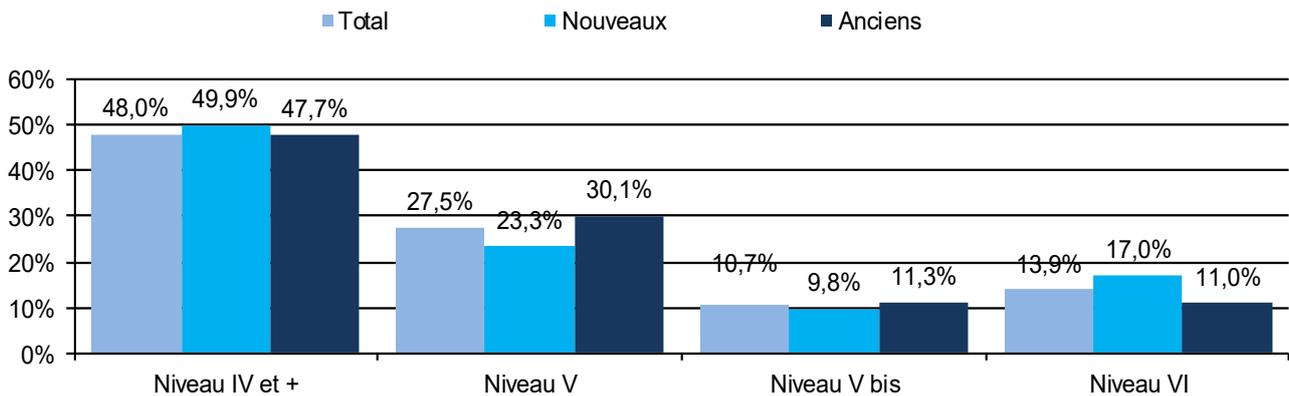
Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, 1391 jeunes, soit environ 31%, résident en Quartier en Politique de la Ville, répartis sur 6 des 22 communes que nous couvrons. Le pourcentage de jeunes en QPV, est de 84% à La Verrière, 74% à Trappes, et seulement de 29% à Plaisir, 28% à Elancourt, et 24% à Guyancourt et à Maurepas.





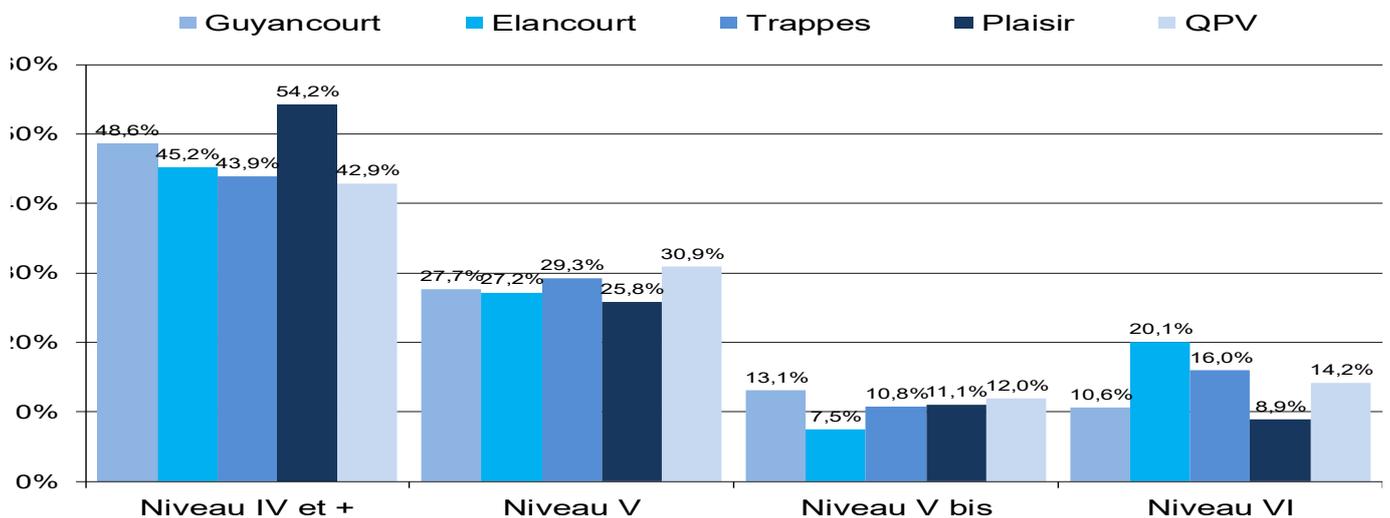
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Niveau de formation des jeunes, nouveaux et anciens



Habituellement, les niveaux des jeunes que nous continuons à accompagner les années suivant leur premier accueil sont très sensiblement inférieurs à ceux des premiers accueils. Cette année, les différences sont plus faibles, du fait du fort accueil de MIE qui dans leur majorité n'ont au mieux acquis que le niveau VI quand ils ont été scolarisés.

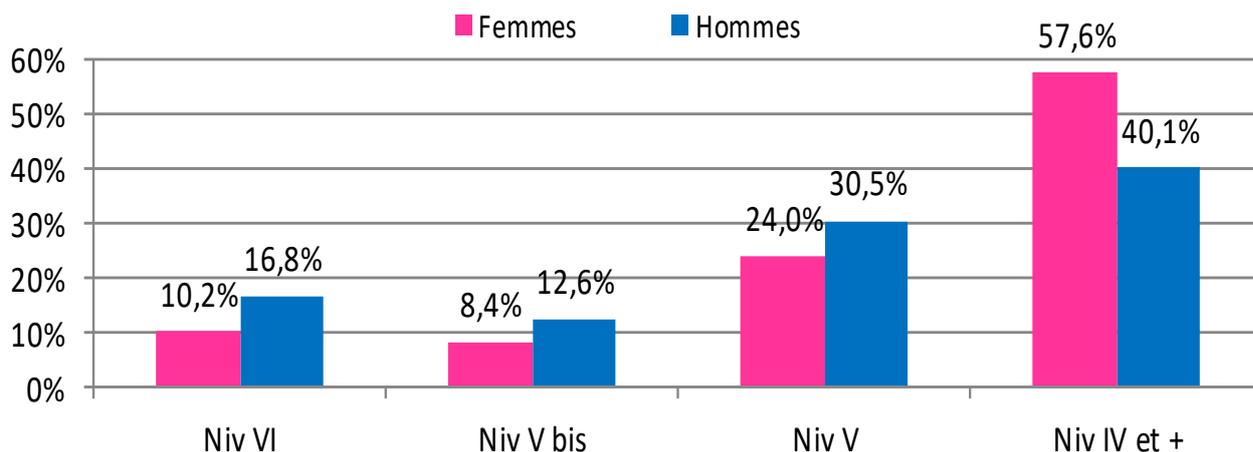
Niveau de formation des jeunes par antenne



Cette représentation graphique montre que le niveau de formation initiale diffère assez sensiblement selon les sites, Schématiquement les jeunes accueillis à Plaisir ont un meilleur niveau, suivis de ceux de Guyancourt, et d'Elancourt. Les jeunes accueillis à Trappes et ceux résidant en QPV ayant les niveaux les plus faibles, ils sont ainsi plus de 10% de moins que sur les autres sites à avoir atteint un niveau IV ou plus.

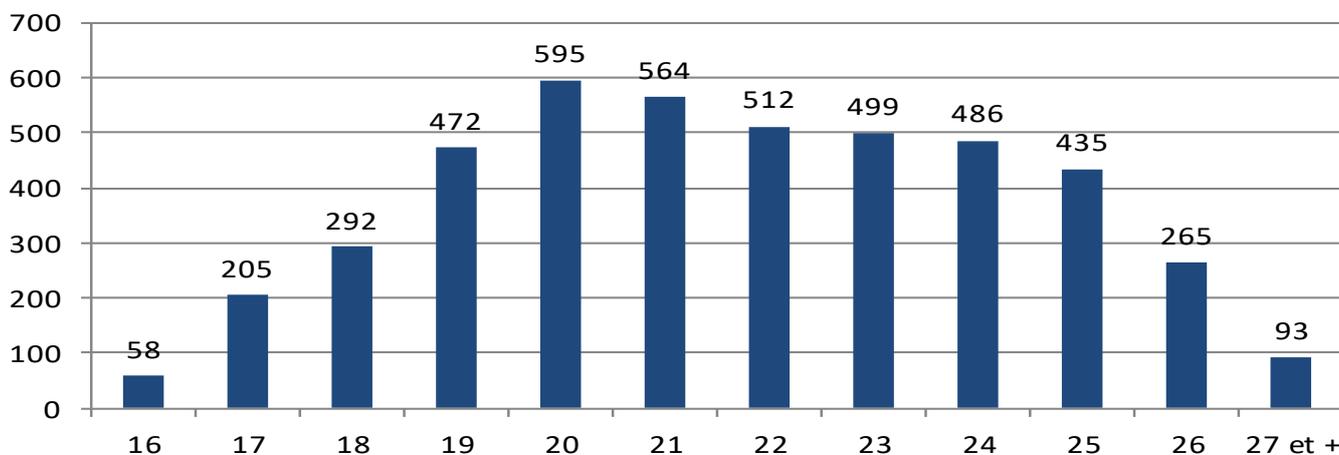


Niveau par sexe



Ce tableau montre que niveau scolaire est plus influencé par le sexe que par le lieu de résidence. Ainsi les hommes ont un niveau de formation initiale très sensiblement inférieur à celui des femmes. La proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes. Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 57.6% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 40.1% des hommes.

L'âge des jeunes au 31 décembre





NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

D'une année sur l'autre, la répartition par âge reste très stable.

Le pic se situe entre 20 et 24 ans, les ratios sont proches pour les hommes et les femmes, hormis pour les 3 premières tranches dans lesquelles les pourcentages d'homme sont nettement plus élevés, on retrouve là l'effet du décrochage scolaire plus précoce chez les garçons et l'accueil des mineurs étrangers isolés.



Cette année encore, nous continuons à nous éloigner un peu de la parité.

La baisse du pourcentage de femmes est due la chute du pourcentage de femmes parmi les premiers accueils.

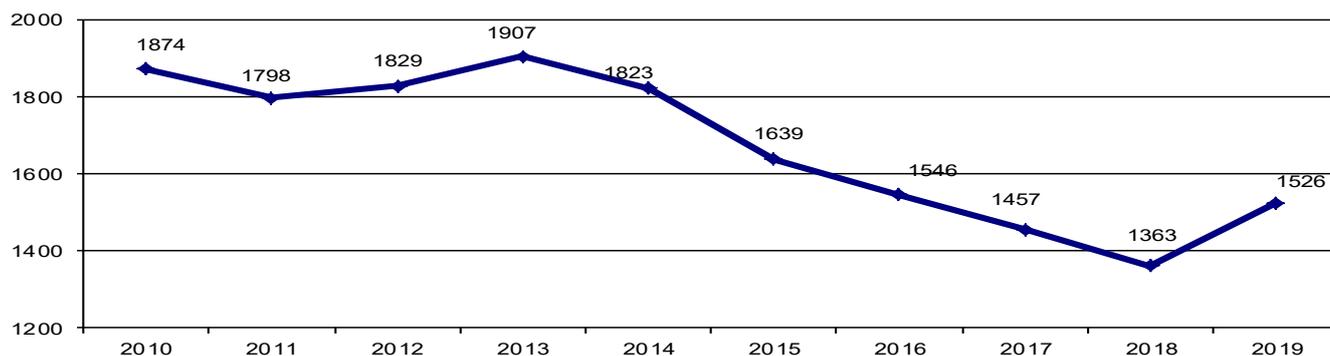
LES 1526 NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

Le premier contact du nouveau jeune avec la mission locale et le conseiller qui l'accompagnera durant tout son parcours, constitue un moment clé dans la construction de la relation qui va se nouer ou pas entre les deux. Bien souvent le jeune arrive avec une demande de réponse concrète concernant l'accès à l'emploi ou à la formation, sans connaître nos missions, notre offre de service et nos limites. Et l'entretien commence par le renseignement d'un dossier qui semble purement administratif. Si ce dossier permet de renseigner Imilo, il permet aussi et surtout au conseiller de montrer au jeune qu'il s'intéresse à tout ce qui le constitue, d'appréhender globalement l'ensemble de sa situation en faisant preuve d'une vraie écoute per-

sonnalisée, d'une vraie empathie, à la fois bienveillante mais aussi sans concession. Ce premier entretien constitue la première étape de la co-construction itérative d'un diagnostic partagé, qui s'appuyant sur les ressources mais aussi les difficultés du jeune, permettra de construire ensemble un plan d'action partant de ses projets mais en abordant aussi des thèmes ne correspondant pas à sa première demande, ce qui permettra d'élargir le champ des propositions. Mais certains jeunes attendant une solution immédiate et facile ne le comprennent pas toujours et d'autres aussi ont eu l'impression que la mission locale n'était pas en capacité d'entendre et répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.



Évolution du nombre de premiers accueils



Pour la première fois depuis le pic de 2013, le nombre de premiers accueils augmente, et est en hausse de 12%.

Cette hausse moyenne cache des disparités très importantes suivant les sites. Ainsi alors que le nombre de nouveaux est quasi stable sur Plaisir et Guyancourt, il augmente de 17% sur Trappes et de 41.5% sur Elancourt. Une partie importante de la hausse de ces sites s'explique par la présence de foyers hébergeant des Mineurs Isolés Etrangers dans les communes qu'ils couvrent. Cette hausse « anormale » pour le site d'Elancourt trouve aussi une explication dans les problèmes d'internet que ce site avait connus en 2018 et qui avaient désorganisé l'activité.

Malgré cette hausse de 166 jeunes, nous sommes loin des 1800 à 1900 nouveaux jeunes que nous accueillions dans les années 2010 à 2014. L'ensemble des missions locales au niveau national ou régional observe le

même phénomène.

Une partie de cette baisse peut s'expliquer par des causes exogènes, telles l'allongement de la scolarité, la baisse des orientations par notre partenaire Pôle Emploi, le développement des outils numériques d'aide à la recherche d'emploi, la baisse des mesures favorisant l'accès à l'emploi des jeunes, la concurrence d'autres réseaux... Face à ce phénomène, nous devons aussi nous montrer proactifs, en développant notre communication numérique, en allant vers les jeunes sur leurs lieux de vie, en assouplissant nos modalités d'accueil...

Parmi ces nouveaux, 28% soit **432 jeunes résident en QPV**, dont presque 57% dans la seule commune de Trappes



58 %

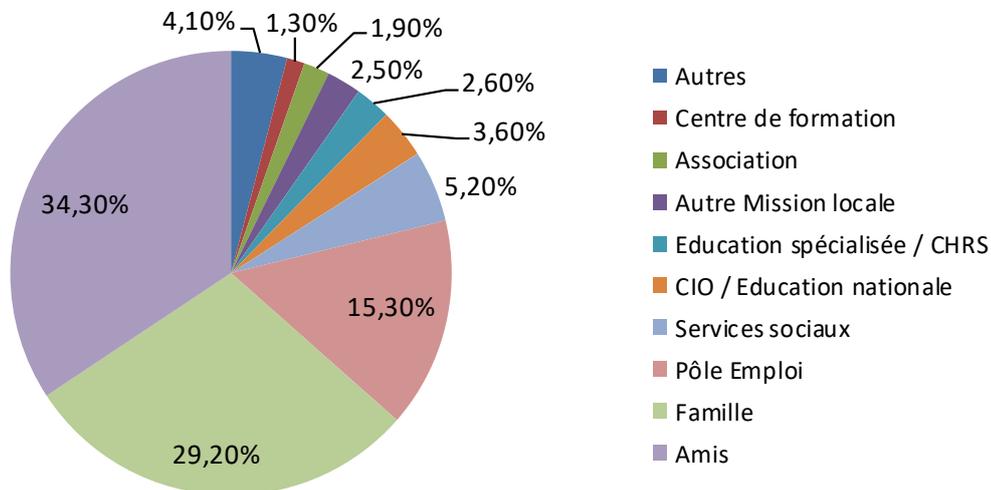
42%

Ce ratio tourne aux alentours de 45%-55% sur les sites de Guyancourt, Plaisir et Trappes, et tombe à 35%-65% sur le site d'Elancourt, car c'est l'antenne qui accueille le plus de MIE, ceux-ci étant quasi exclusivement des hommes.



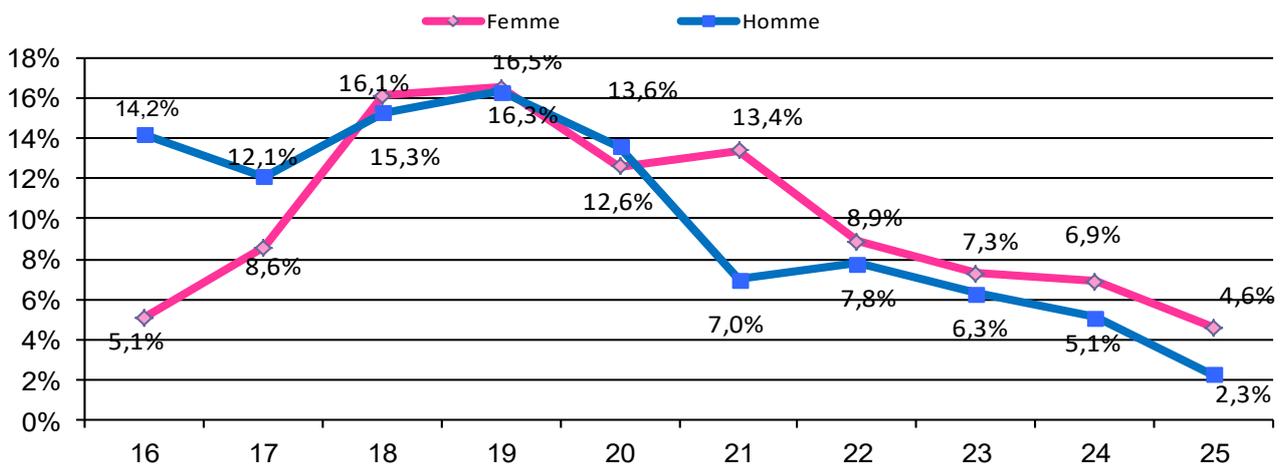
NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Comment les jeunes nous ont connus ?



Près des deux tiers des jeunes s'adressent à nous sur les conseils de leurs amis ou de leur famille, ce que nous analysons comme une manifestation de satisfaction de leur part. Et 15% sont orientés par les conseillers de Pôle Emploi dans le cadre de notre convention de partenariat. Les autres orientations de la part de nos partenaires sont plus marginales, les principaux étant les services sociaux et l'éducation nationale.

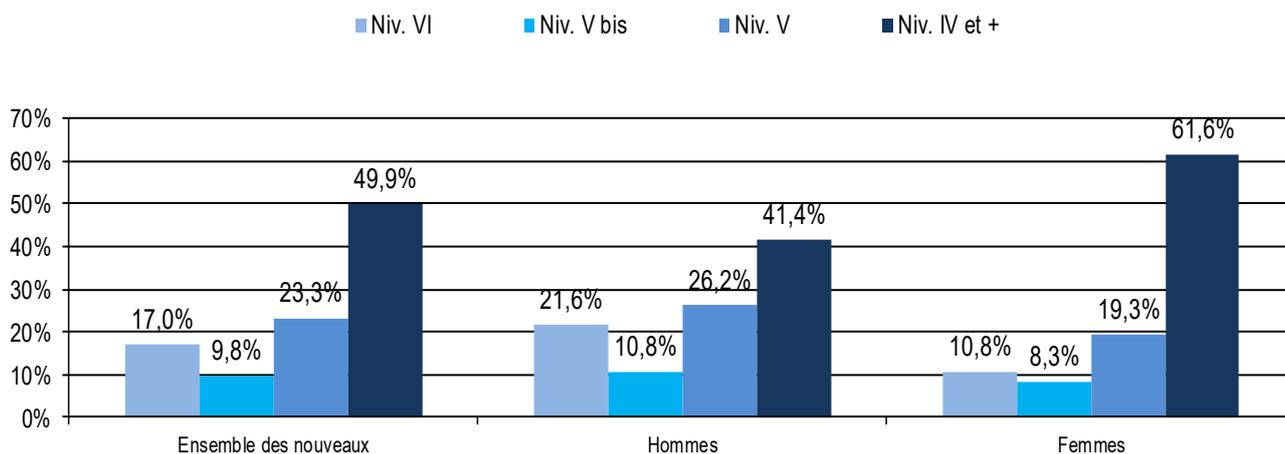
Leur âge au premier accueil



Traditionnellement, on observe que le pourcentage d'hommes est plus important entre 16 et 19 ans, et celui des femmes à partir de 20 ou 21 ans. Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes hommes quittant le système scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité, atteignent un niveau plus élevé. Cette année, ce phénomène est accrue avec la hausse de l'accueil des MIE.

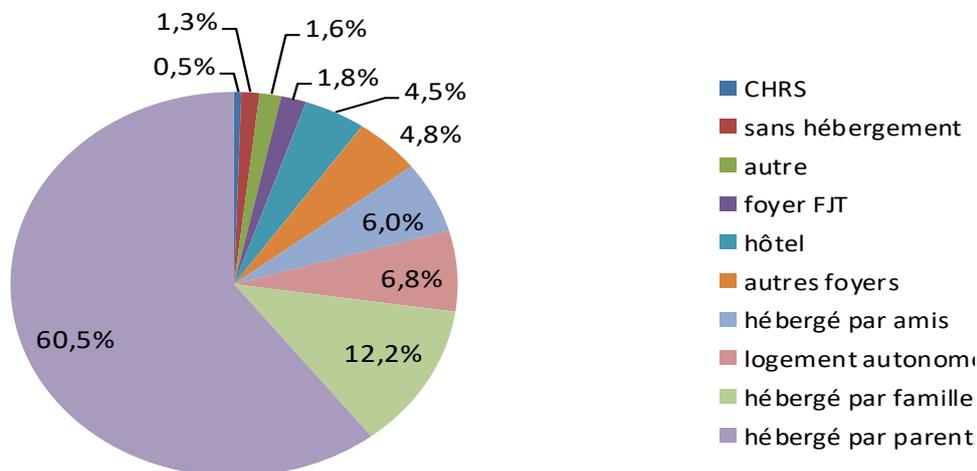


Niveau de formation initiale des nouveaux



Le niveau de formation initiale lors du premier accueil et surtout celui des hommes, serait globalement resté stable cette année sans l'impact de la hausse du nombre de MIE. Ainsi plus de 20% des hommes ont un niveau VI, dont pour la majorité il a été acquis à l'étranger. A l'inverse, près d'un jeune sur deux est allé au moins jusqu'au bac, ce qui est le cas pour plus de 60% des femmes. Si près de la moitié des jeunes n'a aucun diplôme, 10% ont obtenu un CAP ou un BEP et 46% ont obtenu le bac dont 8% qui ont validé un diplôme allant de bac plus 2 à bac plus 5.

Type d'hébergement lors du premier accueil



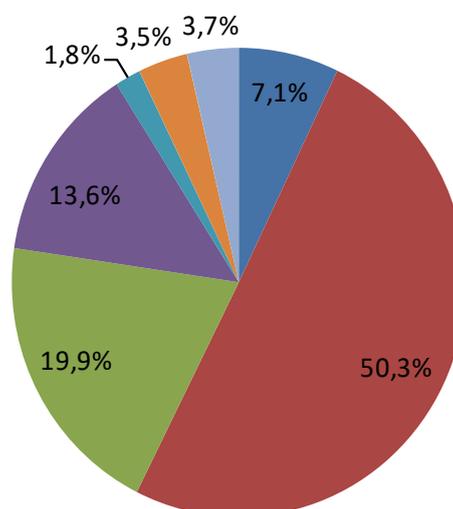
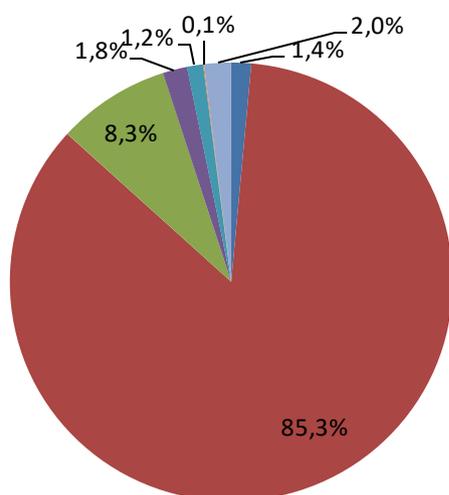


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

La stabilité résidentielle des premiers accueils est très contrastée. 60% d'entre eux résident chez leurs parents, presque 7% bénéficient d'un logement autonome, souvent pris en couple, et 6% résident en foyers ou résidences étudiantes, qu'ils devront à moyen terme quitter. 12,2% sont hébergés souvent de façon précaire par des membres de leur famille, (grands-parents, oncles ou tantes, frères ou sœurs), et 6% par des amis temporairement. 5% sont placés par les services sociaux provisoirement dans des hôtels ou en CHRS, et 1.3% se déclarent SDF.

Situation des nouveaux au premier accueil et au 31 décembre

■ Contrat en Alternance ■ Demandeur d'emploi ■ Emploi ■ Formation
■ Non professionnelle ■ Pmsmp ■ Scolarité



Lors de leur premier accueil, 85,3% des jeunes sont demandeurs d'emploi, mais moins de la moitié d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi. Pour la plupart, leurs demandes exprimées lors de ce premier contact, concernent l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi, même si parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

8% des jeunes travaillaient lors de leur première venue à la Mission Locale, et 5,2% étaient en formation, en contrat en alternance ou scolarisés.

Si on regarde l'évolution de la situation de ces jeunes, celle-ci a bien évolué durant les premiers mois de leur accompagnement, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois, et donc que certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois. Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est tombé à 50,3%, tandis que les taux de jeunes en emploi ou en formation augmentent d'environ 12% Et environ 11% d'entre eux suivent une formation en alternance ou ont repris leur scolarité tandis que 4% sont en stage en entreprise pour découvrir des métiers afin de travailler leur projet professionnel.



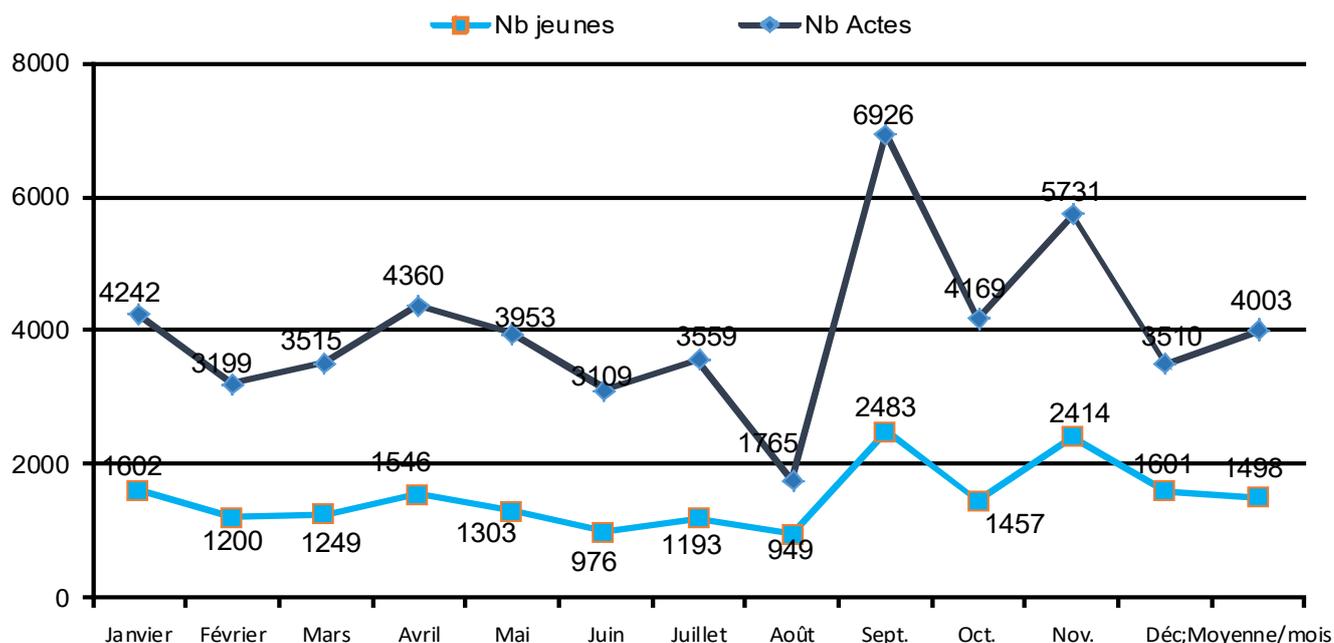
LES ACTES PROFESSIONNELS

➤ Les 48 038 actes professionnels ou événements

Nous restituons ci-dessous, notre activité, telle que nous l'avons saisie dans Imilo. Nous l'avons déjà explicité les années précédentes, la saisie sur Imilo peut

être chronophage et donc les conseillers arbitrant entre la saisie et le service rendu aux jeunes ou aux entreprises, arbitrent volontiers pour ce dernier. En outre, aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existe pas de charte de saisie pour Imilo, logiciel utilisé par l'ensemble des Missions Locales, juste des chartes de recueil de données pour certaines thématiques spécifiques qui n'ont aucun caractère contraignant.

Nombres de jeunes et d'actes professionnels Nombres de jeunes en

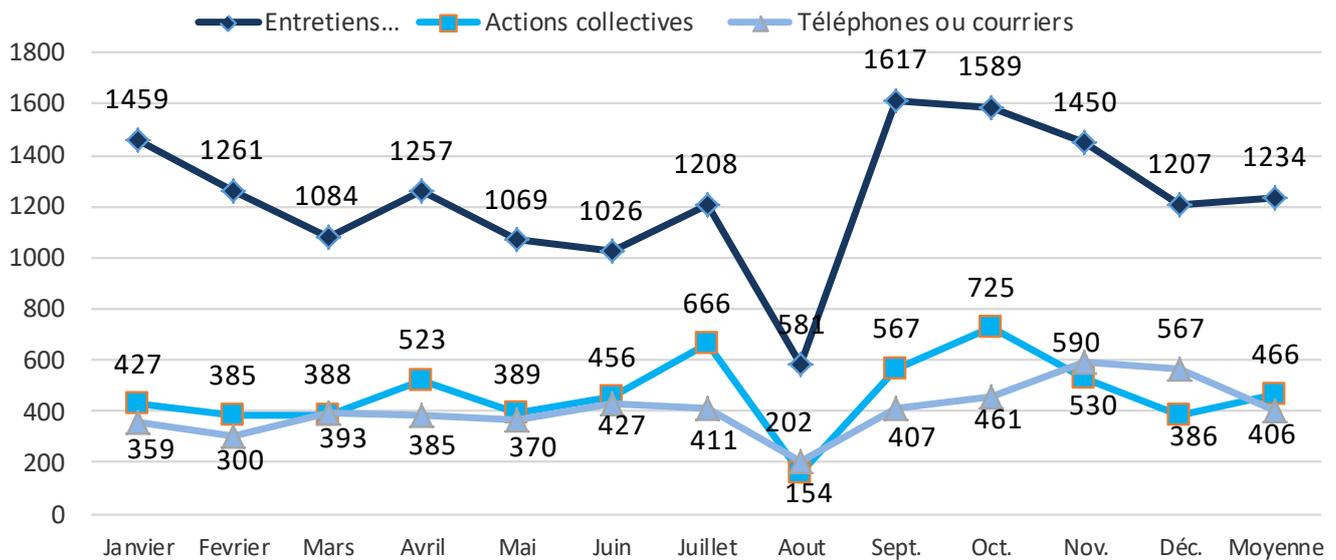


La courbe des actes est beaucoup plus « erratique » que celle du nombre de jeunes en contact. En effet, l'ensemble des actes professionnels est plus sensible aux envois de mails ou sms groupés pour des opérations de recrutement, des forums, ..., ou au travail de relance des jeunes sans contacts depuis quelques mois.



NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Nombre et types de contacts directs par mois



Nous avons fait le choix de ne présenter dans ce diagramme que les actes professionnels individualisés, qui reflètent un contact et un échange concret avec les jeunes. Les entretiens individuels qui constituent le cœur de notre relation et de notre travail avec les jeunes, mais pas l'unique modalité, en repré-

sentent 60%. On constate une certaine saisonnalité dans notre activité avec un pic de septembre à novembre, et aussi une faible fréquentation durant les périodes de congés scolaires liée en premier lieu au fonctionnement des jeunes, et aussi à une moindre disponibilité de nos moyens humains.

➔ Les 51 746 propositions ou actes de service

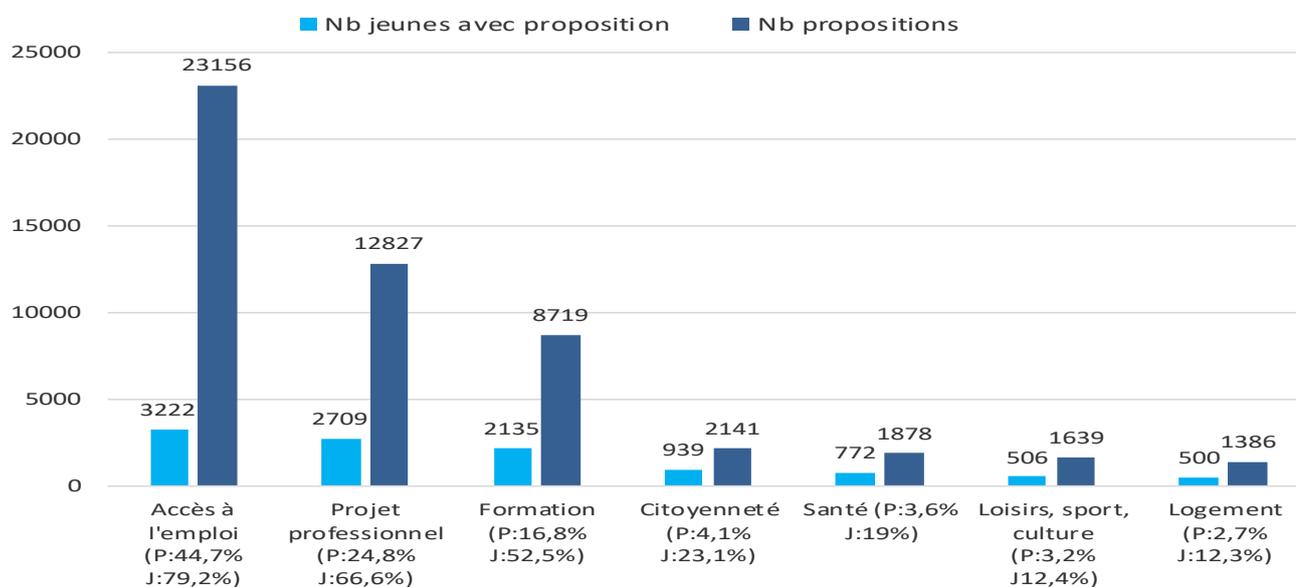
Nous venons de présenter les événements, c'est-à-dire les contacts avec les jeunes, nous allons maintenant détailler le contenu de ce qui a été travaillé durant ces temps d'échanges, et donc apporter un éclairage qualitatif sur notre activité et sur sa diversité.

45% des actes professionnels que nous avons réalisés concernent l'accès à l'emploi, et 80% des jeunes en ont bénéficié. Si l'on y ajoute le travail sur le projet profes-

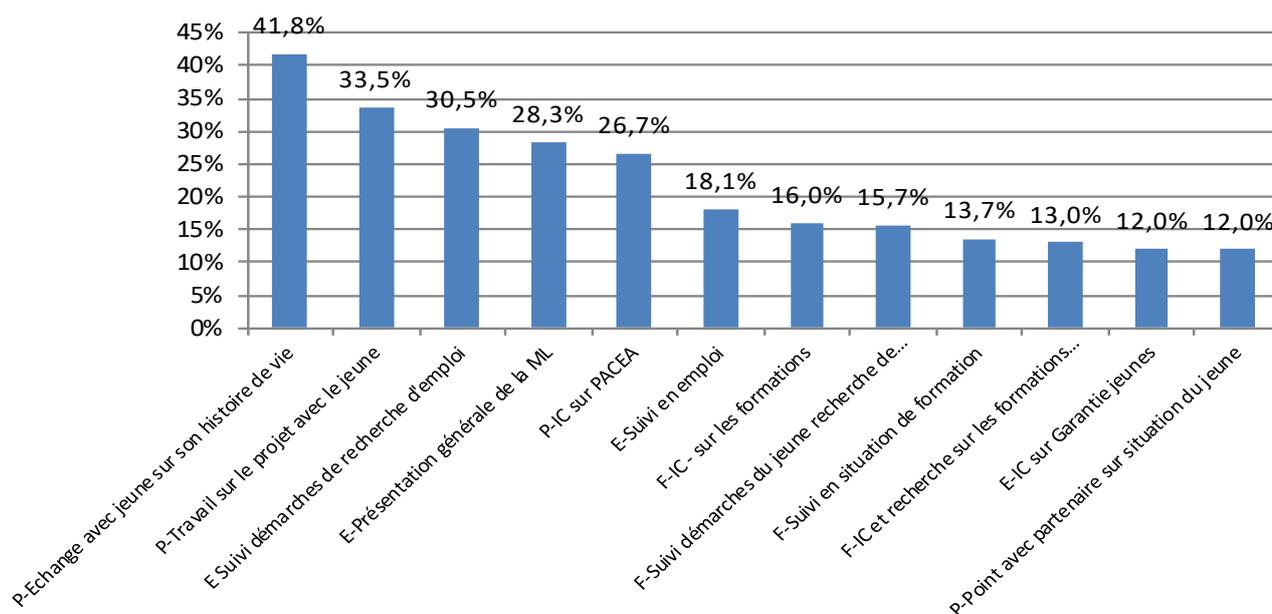
sionnel et l'accès à la formation cela représente 85% des thèmes travaillés par les conseillers. Mais les thématiques « sociales » même si elles ont généré moins d'actes professionnels ont cependant chacune concerné entre 3.6% et 23.1% des jeunes



Les 51 476 actes de service par thème



Pourcentage de jeunes concernés par les 12 propositions les plus utilisées



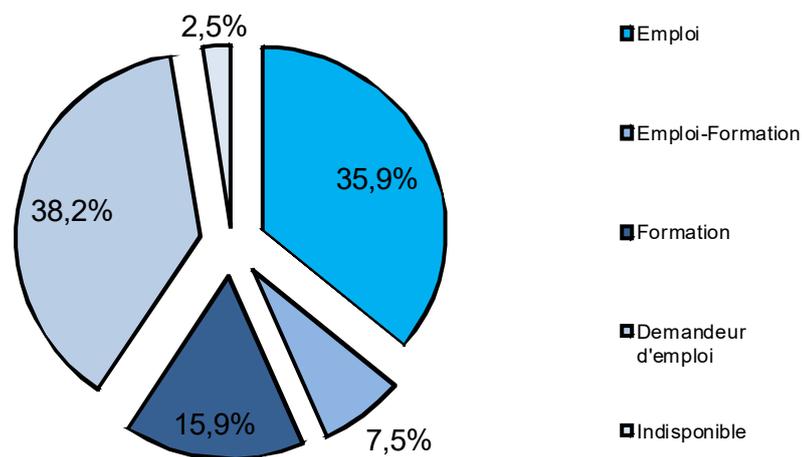
Logiquement, les 12 propositions les plus utilisées concernent l'insertion professionnelle.



L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

Situation des jeunes au 31/12/19

Plus précisément, il s'agit soit de la situation des jeunes au 31 décembre, soit de la dernière situation que nous a communiqué le jeune.



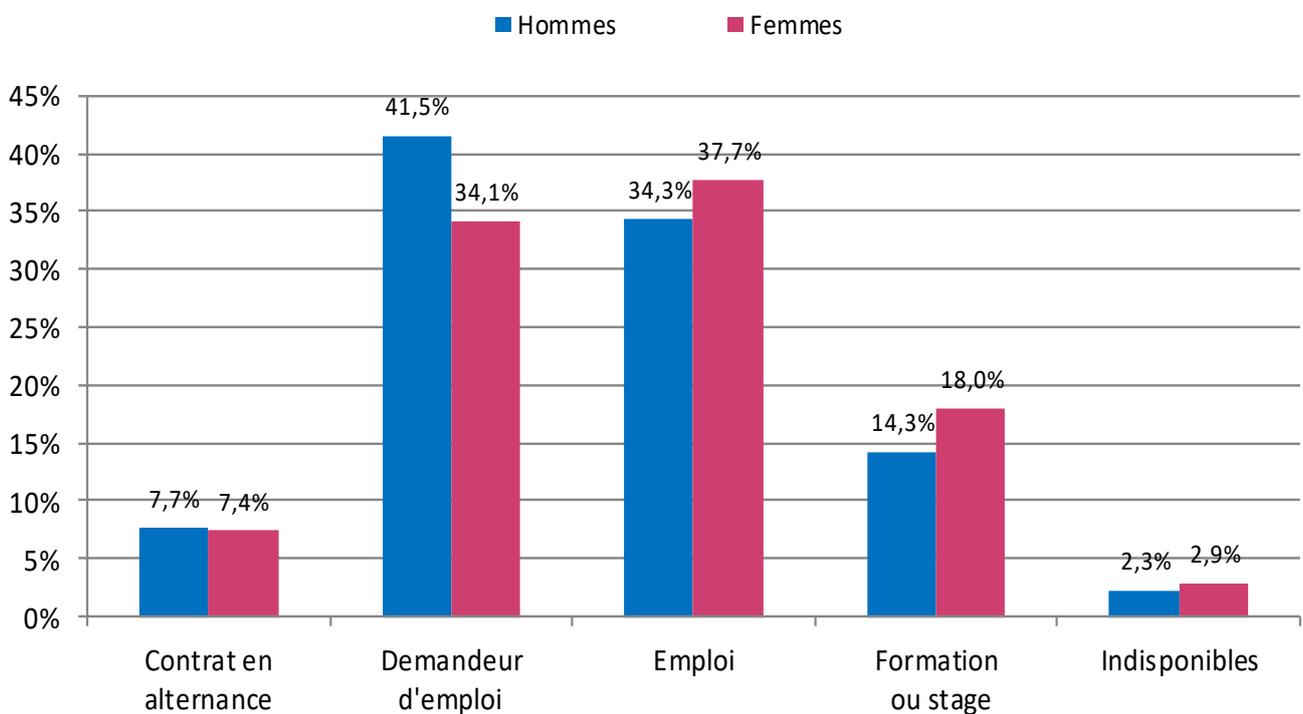
Ainsi, parmi les 4476 jeunes accueillis en 2019, 1606 jeunes sont en emploi, 712 en formation ou en stage de découverte, 335 en contrat en alternance, mais aussi 1709 jeunes sont toujours demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans leurs démarches, et 114 jeunes sont indisponibles, du fait de maladie, maternité, incarcération.

Après deux années de baisse du taux d'emploi des jeunes, celui-ci remonte légèrement. Mais l'élément le plus notable et le plus satisfaisant, car cela correspond à une forte demande des jeunes, est l'augmentation du nombre de jeunes en contrat en alternance.

Ils sont en effet 63 de plus qu'en 2018, le pourcentage passant de 6% à 7.5%. Nous observons aussi une petite augmentation du pourcentage de jeunes en formation. Et mécaniquement le taux de jeunes en recherche d'emploi baisse passant de 41.3% à 38.2%.



Situation des jeunes par sexe

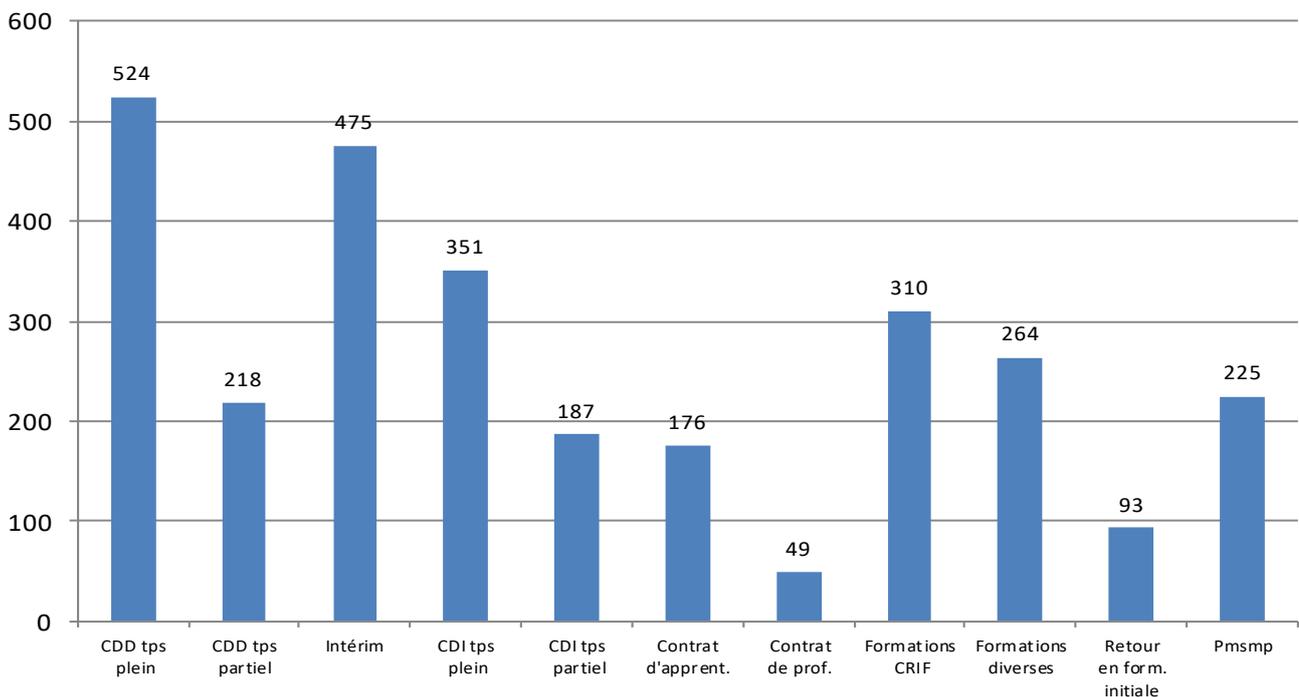


Nous constatons années après années que les taux d'insertion des jeunes femmes sont plus élevés que ceux des jeunes hommes, et cela n'est pas dû uniquement à leur niveau d'études plus élevé, mais sans doute plus à leur capacité de projection dans l'avenir, et à leur positionnement par rapport à la construction de leur avenir personnel et professionnel.



L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

Principaux types d'entrées en situation



Cette année, nous avons saisi dans Imilo, 5256 entrées en situation dans l'année, qui ont concerné 3284 jeunes, soit 73% des jeunes en contact. Le nombre réel d'entrées en situations est sans doute supérieur, mais certains contrats courts en intérim ou CDD ne sont pas systématiquement saisis, et tous les jeunes ne nous informent pas de leurs changements de situation.

Les entrées en emploi reflètent la structure du marché de l'emploi, avec un nombre de CDD ou de missions d'intérim bien supérieur à celui des CDI, et parmi les CDI une part plus importante de temps partiels que pour les CDD, certains secteurs tels la restauration rapide ou l'aide à domicile proposant essentiellement

des temps partiels.

Le nombre global d'entrées en emploi est en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente, les entrées en intérim augmentant de 20% tandis que les CDD temps partiel baissent d'autant. Les CDI restent stables, ainsi que les CDD temps plein..

A noter l'augmentation de 38% des entrées en contrat d'apprentissage.

ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SQYWAY 16/25					
Nbre jeunes, évol/n 1 et n 2	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016
Total jeunes reçus	4476	-1,7%	4552	-2,4%	4665	-1,7%
Dont nouveaux jeunes	1526	12,0%	1363	-6,5%	1457	-5,8%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	263	5,9%	135	3,0%	162	3,5%
18-21	1958	43,7%	1895	41,6%	1786	38,3%
22-26	2545	56,9%	2522	55,4%	2717	58,2%
Sexe des jeunes reçus						
H	2453	54,8%	2442	53,6%	2441	52,3%
F	2023	45,2%	2110	46,4%	2224	47,7%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	618	13,8%	557	12,2%	627	13,4%
V Bis	400	10,7%	404	10,6%	519	11,1%
V	1232	27,5%	1273	20,0%	1344	20,0%
IV et +	2146	47,9%	2238	49,2%	2175	46,6%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	1606	35,9%	1603	35,2%	1705	36,5%
emploi-formation	335	7,5%	272	6,0%	296	6,3%
formation ou stage	712	15,9%	705	15,5%	741	15,9%
demandeur d'emploi	1709	38,2%	1878	41,3%	1826	39,1%
indisponible	114	2,5%	94	2,1%	97	2,1%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	14804	3,3	15468	3,4	17568	3,8
Activités collectives	5596	1,3	5511	1,2	6590	1,4
Téléphone et courrier	4872	1,1	3903	0,9	4984	1,1
Mall et SMS	14807	3,3	23733	5,2	13381	2,9
Administratif	7959	1,8	9706	2,1	10495	2,2
Total et nbr/jeune	48038	10,7	58321	12,8	53018	11,4
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	23156	70,4%	24298	70,4%	27270	75,9%
Formation	8719	62,9%	8992	62,9%	9144	50,2%
Projet professionnel	12827	58,7%	10429	58,7%	11773	58,5%
Logement	1386	12,3%	1380	12,3%	1511	11,0%
Citoyenneté	2141	37,7%	3291	37,7%	2581	22,6%
Santé	1878	14,3%	1428	14,3%	1722	14,0%
Loisirs, sport, culture	1639	13,6%	1174	13,6%	1090	7,5%
Total et Nombre/jeune	51746	11,6	50992	11,2	55091	11,8

SQYWAY 16/25 FC novembre 2020

ACTIVITÉ DES SITES



	TOTAL SITE GUYANCOURT						% tot ML
	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2017
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	1078	4,0%	1037	1,6%	1021	0,4%	24%
Dont nouveaux jeunes	377	1,1%	373	-2,4%	382	13,7%	25%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	55	5,1%	31	3,0%	32	3,1%	21%
18-21	476	44,2%	444	42,0%	419	41,0%	24%
22-26	547	50,7%	562	54,2%	570	55,8%	21%
Sexe des jeunes reçus							
H	597	55,4%	586	56,5%	535	52,4%	24%
F	481	44,6%	451	43,5%	486	47,6%	24%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	114	10,6%	76	7,3%	78	7,6%	10%
V Bis	141	13,1%	142	13,7%	133	13,0%	20%
V	299	27,7%	294	28,4%	320	31,3%	22%
IV et +	524	48,6%	525	50,6%	490	48,0%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	392	36,4%	399	38,5%	361	35,4%	24%
emploi formation	84	7,8%	65	6,3%	72	7,1%	25%
formation ou stage	168	15,6%	147	14,2%	165	16,2%	24%
demandeur d'emploi	400	37,1%	401	38,7%	397	38,9%	23%
indisponible	34	3,2%	25	2,4%	26	2,5%	30%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3 558	3,3	2 728	2,6	2 840	2,8	24%
Activités collectives	1 639	1,5	914	0,9	1 466	1,4	25%
Téléphone et courrier	1 353	1,3	876	0,8	735	0,7	20%
Mail et SMS	3 849	3,6	3 784	3,6	274	0,3	26%
Administratif	2 022	1,9	2 167	2,1	1 939	1,9	25%
Total et nbre/jeune	12 421	11,5	10 469	10,1	7 254	7,1	20%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 926	86,1%	5 175	71,6%	4 834	75,4%	30%
Formation	2 129	52,3%	1 972	46,8%	1 823	51,1%	24%
Projet professionnel	2 981	65,1%	2 120	54,8%	2 500	54,8%	23%
Logement	455	14,3%	309	9,8%	342	11,2%	33%
Citoyenneté	505	22,3%	460	21,0%	377	17,0%	24%
Santé	415	16,9%	166	7,2%	259	8,7%	27%
Loisirs, sport, culture	215	0,8%	52	2,2%	149	3,6%	13%
Total et Nombre/jeune	13626	12,6	10254	9,9	10284	10,1	26%

SQYWAY 16/25-FC novembre 2020



ACTIVITÉ DES SITES

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL SITE FLANCOURT						% tot MI
	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2017
Total jeunes reçus	1044	15,5%	904	-8,1%	984	-1,6%	23%
Dont nouveaux jeunes	385	41,5%	272	-10,6%	334	-7,0%	25%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	104	10,0%	33	3,7%	65	6,6%	40%
18-21	422	40,4%	391	43,3%	398	40,4%	22%
22-26	518	49,6%	400	53,1%	521	52,9%	20%
Sexe des jeunes reçus							
H	590	56,5%	466	51,5%	521	52,9%	24%
F	454	43,5%	438	48,5%	463	47,1%	22%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	210	20,1%	151	16,7%	173	17,6%	34%
V Bis	80	7,7%	83	9,2%	110	11,2%	17%
V	284	27,2%	256	28,3%	251	25,5%	22%
IV et +	470	45,0%	414	45,8%	450	45,7%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	373	35,7%	332	36,7%	388	39,4%	23%
emploi-formation	118	11,3%	79	8,7%	70	7,1%	35%
formation ou stage	212	20,3%	147	16,3%	166	16,9%	30%
demandeur d'emploi	321	30,7%	323	35,7%	335	34,0%	19%
indisponible	20	1,9%	23	2,5%	25	2,5%	10%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3436	3,3	2639	2,9	3124	3,2	23%
Activités collectives	1427	1,4	1036	1,1	1724	1,8	26%
Téléphone et courrier	1305	1,3	951	1,1	1188	1,2	27%
Mail et SMS	1726	1,7	3204	3,5	285	0,3	12%
Administratif	1720	1,6	1730	1,9	1800	1,8	22%
Total et nbre/jeune	9614	9,2	9560	10,6	8121	8,3	20%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	5741	80,8%	5140	72,7%	6 259	76,0%	25%
Formation	2474	57,6%	2026	50,1%	2 388	56,3%	28%
Projet professionnel	4014	73,8%	2863	65,5%	3 714	76,3%	31%
Logement	317	12,0%	319	12,6%	341	12,0%	23%
Citoyenneté	597	27,8%	547	26,7%	471	21,7%	28%
Santé	383	17,2%	265	12,3%	407	13,5%	20%
Loisirs, sport, culture	286	11,3%	193	8,4%	295	9,7%	17%
Total et Nombre/jeune	13812	13,2	11353	12,6	13875	14,1	27%

SQYWAY 16/25-FC novembre 2020

ACTIVITÉ DES SITES



Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL SITE TRAPPES						% tot ML
	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2017
Total jeunes reçus	1173	0,9%	1163	-4,4%	1217	-9,6%	26%
Dont nouveaux jeunes	364	17,0%	311	4,3%	325	15,4%	24%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	53	4,5%	33	2,8%	35	2,9%	20%
18-21	479	40,8%	479	41,2%	455	37,4%	24%
22-26	651	55,5%	651	56,0%	727	59,7%	26%
Sexe des jeunes reçus							
H	623	53,1%	621	53,4%	626	51,4%	25%
F	550	46,9%	542	46,6%	591	48,6%	27%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	187	15,9%	186	16,0%	194	15,9%	30%
V Bis	127	10,8%	135	11,6%	156	12,8%	26%
V	343	29,2%	332	28,5%	366	30,1%	22%
IV et +	516	44,0%	510	43,9%	501	41,2%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	398	33,9%	385	33,1%	446	36,6%	25%
emploi formation	54	4,6%	51	4,4%	55	4,5%	16%
formation ou stage	155	13,2%	175	15,0%	155	12,7%	22%
demandeur d'emploi	530	45,2%	530	45,6%	532	43,7%	31%
indisponible	36	3,1%	22	1,9%	29	2,4%	32%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3710	3,2	4026	3,5	4099	3,4	25%
Activités collectives	1880	1,6	2261	1,9	2020	1,7	34%
Téléphone et courrier	1195	1,0	1080	0,9	1023	0,8	25%
Mail et SMS	3906	3,4	4043	3,5	391	0,3	27%
Administratif	2376	2,0	3216	2,8	2409	2,0	30%
Total et nbr/jeune	13147	11,2	14626	12,6	9942	8,2	27%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	5 948	82,5%	7 069	71,6%	6 855	73,5%	26%
Formation	2 162	56,4%	2 372	51,2%	2 704	56,2%	25%
Projet professionnel	3 667	79,0%	3 825	60,1%	4 226	72,1%	29%
Logement	425	15,1%	532	16,3%	541	15,6%	31%
Citoyenneté	686	27,5%	954	30,1%	800	23,8%	32%
Santé	668	25,3%	703	21,6%	744	23,8%	36%
Loisirs, sport, culture	774	15,3%	476	10,1%	475	9,0%	47%
Total et Nombre/jeune	14330	13,4	15031	13,4	16345	13,4	28%

SQYWAY 16/25 FC novembre 2020



ACTIVITÉ DES SITES

	TOTAL SITE PLAISIR						% tot ML
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2019	2019 / 2018	2018	2018 / 2017	2017	2017 / 2016	2017
Total jeunes reçus	1181	-18,4%	1448	0,3%	1443	5,0%	26%
Dont nouveaux jeunes	400	-1,7%	407	-2,2%	416	-10,9%	26%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	51	4,3%	38	2,6%	30	2,1%	19%
18-21	501	49,2%	501	40,1%	514	35,6%	30%
22-26	829	70,2%	829	57,3%	899	62,3%	33%
Sexe des jeunes reçus							
H	643	54,4%	769	53,1%	759	52,6%	26%
F	538	45,6%	679	46,9%	684	47,4%	27%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	107	9,1%	144	9,9%	182	12,6%	17%
V Bis	132	11,2%	124	8,6%	120	8,3%	28%
V	306	25,9%	391	27,0%	407	28,2%	22%
IV et +	636	53,9%	789	54,5%	734	50,9%	22%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	443	37,5%	487	33,6%	510	35,3%	28%
emploi-formation	79	6,7%	77	5,3%	99	6,9%	24%
formation ou stage	177	15,0%	236	16,3%	255	17,7%	25%
demandeur d'emploi	458	38,8%	624	43,1%	562	38,9%	21%
Indisponible	24	2,0%	24	1,7%	17	1,2%	21%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	4100	3,5	6075	4,2	7505	5,2	28%
Activités collectives	650	0,6	1300	0,9	1380	1,0	12%
Téléphone et courrier	1019	0,9	996	0,7	2038	1,4	21%
Mail et SMS	5246	4,4	12702	8,8	12431	8,6	35%
Administratif	1841	1,6	2593	1,8	4347	3,0	23%
Total et nbre/jeune	12856	10,9	23666	16,3	27701	19,2	27%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	4 541	69,0%	6 914	64,1%	9 322	76,1%	20%
Formation	1 954	44,9%	2 622	40,4%	2 229	40,0%	22%
Projet professionnel	2 165	50,0%	1 621	57,5%	1 333	37,4%	17%
Logement	189	7,9%	720	6,1%	787	8,2%	14%
Citoyenneté	353	15,2%	1 330	49,0%	933	26,2%	16%
Santé	412	16,2%	294	9,3%	312	9,7%	22%
Loisirs, sport, culture	364	14,0%	453	22,9%	171	7,6%	22%
Total et Nombre/jeune	9970	0,4	13454	9,3	14587	10,1	19%

SQYWAY 16/25-FC novembre 2020

NOMBRE DE JEUNES PAR COMMUNE



NOMBRE DE JEUNES ET DE PREMIERS ACCUEILS PAR COMMUNE				
	2019		2018	
	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils	Jeunes en suivi	Dont premiers accueils
Coignières	130	73	101	27
Elancourt	421	149	408	116
Guyancourt	429	153	428	143
La Verrière	148	48	136	33
Les Clayes-sous-bois	255	93	323	93
Magny les Hameaux	105	37	116	37
Maurepas	266	82	217	79
Montigny le Bretonneux	299	95	309	111
Plaisir	651	216	853	233
Trappes en Yvelines	1073	346	1076	290
Villepreux	123	44	138	37
Voisins le Bretonneux	81	33	72	27
Total Saint Quentin en Yvelines	3981	1369	4177	1226
Beynes	78	19	78	23
Bois d'Arcy	120	42	108	51
Chavenay	2	1	3	1
Jouars-Pontchartrain	29	11	23	9
Le Mesnil Saint-Denis	34	13	25	11
Neauphle le Château	21	8	21	6
Neauphle le Vieux	3	1	5	2
Saint-Germain de la Grange	14	6	9	5
Saint-Rémy l'Honoré	4	3	2	2
Thiverval-Grignon	9	4	7	2
Total autres communes	314	108	281	112
Hors territoire	181	49	94	25
TOTAL	4476	1526	4552	1363